TABLEAU PAR ARRONDISSEMENT

DES

ALTITUDES

des points les plus remarquables du département du Gard et de quelques lieux circonvoisins.

EXPLICATION DES ABREVIATIONS.

2e Colonne :*Bar.* indique une observation barométrique; lorsqu'il y en a plusieurs faites dans la même localité on a écrit Bar.2 ou *Bar. plus. Obs* ; *Trigon*. indique le résultat d'une opération trigono-métrique ; *Nivell.* opération de nivellement ou avec le niveau.

3e Colonne : Les lettres *H.F.* indiquent que l'observation est due à M. le baron d'Hombres-Firmas ; *P.C.* aux ponts et chaussées ; *B.V.* à M. Benjamin Valz, directeur de l'observatoire de Marseille ; *Bour. à* M. Bourdaloue[12]*; Poul. à* M. Poullon, conducteur de I^re^ classe des ponts et chaussées ; *E.M.* à MM. Les Officiers d'Etat Major; *Ch.F.* indiquent que ces cotes sont extraites du plan de l'itinéraire du chemin de fer de Nimes à Montpellier ; enfin les lettres *E.D***.** indiquent que l'observation nous est personnelle.

4e Colonne

All. = Alluvion	Cal. Hip. = Calcaire à hippurites	Oxford. = Oxfordien	Houil. = houiller
Dil. = Diluvium	Tur. = Turonien	0.inf.= Oolite inférieure	Cal. tr. = Calcaire de transition
Sub. = Subapennin	Gau. = Gault	M. sup. L. = Marnes supraliasiques	Sch. tr. = Schistes de transition
Mol. coq. = Molasse coquillère	Apt. = Aptien	Cal. à Gry. = Calcaire à gryphées	Gneiss
Cong.Lac =conglomérat	Néoc. =Néocomien	Inf. L. = Infra-lias	Gra. = Granite

12 Voir la *Nouvelle notice sur les nivellements, p*ar M. Bourdaloue , ancien ingénieur des chemins de fer du Gard (1 volume in-8°, Valence, 1847) , dans laquelle on trouve aussi un relevé de nos altitudes barométriques comprises dans nos cartes géologiques des arrondissements du Vigan et d'Alais, page 129.

lacustre Cal. Lac. = Calcaire lacustr	Coral. =Corallien	Tri. = Trias	Dol. = Dolomie

Les chiffres qui suivent immédiatement ces observations indiquent, en allant de bas en haut, l'ordre de l'étage, du groupe ou du sous-groupe de la formation citée.

5e Colonne : Les lettres H. -Av. - L.- Ar. -D. -V. -B.R. indiquent que les points observés se trouvent dans les départements de l'Hérault, de l'Aveyron, de la Lozère, de l'Ardèche, de la Drôme, de Vaucluse, des Bouches-du-Rhône.

Les noms marqués * d'un appartiennent aux chefs-lieux de communes.

ARRONDISSEMENT DE NIMES

LIEUX DES STATIONS	ELEVATION en mètres au-dessus du niveau de la mer	NOMBRE et NATURE des observations	Auteurs des observations	composition géologique du sol	observations
AIGALADE, rivière. Sur le pont de la route nationale n° 110, près le château de Pondres	40	Nivel.	P.C.	Cong. Lac.	
*AIGUESMORTES. 1° base du petit triangle tracé sur la tour de Constance, ayant servi de repère à l'Etat-Major	1,41	Trigon.	E.M.	Alluvion	Ce triangle est tracé sur la 4° assise à 1m41 au-dessus du zéro de l'échelle en fer du pont d'Artois, situé sur le canal du Bourgidou. (Vey. *Mémorial du dépôt de la guerre*, II[e] partie, p. 240)
2° sommet de la tige de la flèche de la tour de Constance	45,40	Trigon.	E.M.	-	
3° couronnement des demi-cluses du Vidourle	4,60	Nivel.	P.C.	Alluvion	
*AIGUESVIVES. 1° seuil de la porte du temple	54	Bar.	E.D.	Mol. Coq.	
2° sommet au S.-O. du village planté en châtaigniers	77,10	Bar.	E.D.	Sub. et dil.	
3° station du chemin de fer, niveau des rails	20	Nivel.	Ch.F.	Subap.	
AIGUILLE(l'), pic au N.-O. de Beaucaire	155	Bar.	E.D.	Mol. Coq.	
*AIMARGUES, à la croisière des routes départementales n° 8 et n° 4, près l'auberge de Pélissier, près la borne 216	5,58	Nivel.	P.C.	Subap.	
ALPINES (chaîne des) sommet dit Planet, à l'est de Saint-Gabriel	202	Bar.	E.D.	Mol. Coq.	B.R.
AMBRUSSUM, point culminant de la colline, dans le périmètre de l'enceinte gauloise	48	Nivel.	P.C.	Néoc.	H.
*ARAMON, 1° aux ruines d'un moulin à vent, près la Croix des Veuves, au N. de la ville	69,35	Bar.	H.F.	Néoc. 3	
2° étiage du Rhône	14,75	Bar.	H.F.	-	
3° rocher des Castillonnes	160	Bar.	E.D.	Néoc. 3	
*ARLES, point culminant de la colline	45	Bar.	Lortet	Néoc. 3	
*ASPERES, 1° seuil de l'église romane	94	Bar.	E.D.	Lacustre	
2° point culminant au N. du mas de Monteils	130	Bar.	E.D.	Lacustre	
*AUBAIS, 1° seuil de la porte d'entrée du château	61	Bar.	E.D.	Mol. Coq.	
2° Roque d'Aubais, rocher sur la rive gauche du Vidourle	75	Bar.	E.D.	Néoc. 3	

LIEUX DES STATIONS	ELEVATION en mètres au-dessus du niveau de la mer	NOMBRE et NATURE des observations	Auteurs des observations	composition géologique du sol	observations
3° embranchement de la route d'Aubais à celle de Sommières, au pont de Lunel	29	Nivel.	Poullon	Néoc. 3	
4° moulin à vent situé à l'O. du village	53,10	Trigon.	E.M.	Néoc. 3	
*AUJARGUES. 1° seuil de l'église	75	Nivel.	P.C.	Mol. Coq.	
2° sur le pont de Corbière	56	Nivel.	P.C.	Mol. Coq.	
BAGUET (moulin à vent de) signal de l'Etat-Major, sol	117	Trigon.	E.M.	Subap. et dil.	Ce signal de 1er ordre est situé sur le serre Brugal. Altitude du point de mire ou sommet du cône du moulin 127,60 sol 116,90
BARAQUE de laFONT SAINT-PEYRE, sur la route nationale n° 99, borne 120	142	Nivel.	P.C.	Néoc.	
BARAQUES de MONTPEZAT. 1°, sur la route nationale n° 99, vis-à-vis la porte de la baraque Labaume	142	Nivel.	P.C.	Mol. Coq.	
2° point culminant de la même route entre les baraques Viger et Bonnet, jadis Compan	155	Nivel.	P.C.	Mol. Coq.	
BARAQUES de PREND-TE-GARDE. 1° sur la route nationale n° 110, de Montpellier au Puy, à la borne 210, près le mas Coulon (commune de Moulezan)	142,91	Nivel.	P.C.	Néoc. 2	
2° idem, à la borne 216, près l'auberge de Ducros	126,81	Nivel.	P.C.	Néoc. 2	
*BARBERTANE, sur le plateau diluvien, à l'est du village	77	Bar.	E.D.	Mol. Coq. et dil.	B.R.
*BEAUCAIRE. 1° gare du chemin de fer, niveau des rails	7	Nivel.	Ch. F.	Alluv.	
2° sommet dit les trois croix ou le calvaire	103	Bar.	B.V.	Néoc. 3	
3° zéro du rhônomètre	3,64	Nivel.	P.C.	-	
*BEAULIEU, seuil de la porte de l'église	105	Bar.	E.D.	Mol. Coq.	H ;
BECK, près la campagne de ce nom, commune de Vauvert, sur le pont de Vallioughès, route départementale n° 8, de Beaucaire au pont de Lunel	28	Bar.	E.D.	Subap. et dil.	
*BELLEGARDE. 1°, au pied de la tour	56	Bar.	E.D.	Subap. et dil.	
2°, dans le village, sur la route départementale n°11, à la borne 158	9	Nivel.	P.C.	Subap. et dil.	
*BERNIS. 1°, seuil de l'église	22,76	Trigon.	E.M.	All. Mod.	Le sommet du clocher ou point de mire est à 47 mètres
2°, station du chemin de fer, rails	29	Nivel.	Ch. F.	Subap.	
*BEZOUCE, sur la grand'route, à 220 mètres à l'est du village	68	Nivel.	P.C.	Néoc. 4	

LIEUX DES STATIONS	ELEVATION en mètres au-dessus du niveau de la mer	NOMBRE et NATURE des observations	Auteurs des observations	composition géologique du sol	observations
BOIS DES LENS (montagne du). 1° sommet dit Mounié	297	Bar.	E.D.	Néoc. 4	C'est le point le plus élevé de l'arrondissement de Nimes
2° sommet dit serre de Matalas, arbre remarquable, sol	262	Trigon.	E.M.	Néoc.	
BOIS DE PARIS (montagne du). 1° signal de l'Etat-Major à l'extrémité N.-E. de la montagne	239	Trigon.	E.M.	Oxf.	
2° à l'entrée de la grotte	170	Bar.	E.D.	Oxf.	
*BOISSERON. 1° sur le pont romain, à 10m70 au-dessus des eaux de la rivière de Bénovie	28	Nivel.	P.C.	Mol. Coq.	H.
2° à la jonction de la route de Lunel à celle de Montpellier	33	Nivel.	P.C.	Mol. Coq.	H.
3° sur la route nationale n° 110, de Montpellier au Puy, vis-à-vis le mas de Planchenau	62	Nivel.	P.C.	Lacustre	H.
*BOISSIERE, au château sur le bastion nord	83	Bar.	E.D.	Néoc. 4	
*BOUILLARGUES. 1° seuil de la porte de l'église	68	Bar.	E.D.	subap. et dil.	
2° sur la route départementale n° 11, en tre Bellegarde et Bouillargues, à 8600 mètres de Nimes	80	Nivel.	P.C.	subap. et dil.	
BIONS (domaine de), commune de Bellegarde. 1° sommet au-dessus de la campagne dit Coste-Canet	67	Bar.	E.D.	subap. et dil.	
2° sol du rez-de-chaussée de la campagne	36,40	Bar.	E.D.	subap. et dil.	
*BUSSIGNARGUES, pavé de la terrasse ouest du château	58	Bar.	E.D.	Lacustre	H.
*CABRIERES. 1° seuil de l'église	152,50	Bar.	E.D.	Néoc.	
2° à la ferme de la Bastide, rez de chaussée	140,80	Bar.	E.D.	Néoc.	
CALVAS, commune de Nimes. Sommet au nord de ce domaine	215	Trigon.	E.M.	Néoc. 3	
*CALVISSON. 1° pavé du temple	64	Bar.	E.D.	Néoc. 3	
2° montagne des quatre moulins à vent, sol	168	Trigon.	E.M.	Néoc. 3	Base du second moulin à l'Est, ayant servi de signal à Cassini et à l'Etat-Major,168,50.Altitude du point de mire, 177,10 m.
3° pont sur le Rhony, sur la route départementale de Nimes à Sommières	32	Nivel.	P.C.	Néoc.	
4° montagne de la Liquière, au N.-E. de Calvisson	211	Trigon.	E.M.	Néoc. 3	
*CAMPAGNE, pavé de l'église	70	Bar.	E.D.	lacustre	H.

LIEUX DES STATIONS	ELEVATION en mètres au-dessus du niveau de la mer	NOMBRE et NATURE des observations	Auteurs des observations	composition géologique du sol	observations
CASTELLAS montagne (voir le mot Théziers)					
*CASTRIES, sur la route, point culminant du village, près l'aqueduc	69	Nivel.	P.C.	Néoc. 3	H.
*CAVEYRAC, dans la cour du château, ,pavé du temple	84	Bar.	E.D.	Néoc. 3	
CHOISITY (mas de), commune d'Aramon. Sur le socle du pied-droit de la porte de la cour	53,01	Nivel.	Poul.	Néoc. 3	
*CLARENSAC, devant la maison commune, seuil de la porte	69	Bar.	E.D.	Néoc. 2	
*COMBAS. 1° sol de la route nationale n° 99, au col Blaccous	138	Nivel.	P.C.	Néoc. 3	
2° orifice de l'aven de Prouvessa	115,30	Bar.	E.D.	Néoc. 4	
*COMPS. 1° sur le pont à côté d'un portail, 3 m au-dessus des eaux du Gardon	6,50	Bar.	B.V.	Alluvions	
2° plateau diluvien près le mas du Maire, entre l'étang de Jonquières et Comps	54,10	Bar.	E.D.	Subap.	
*CONGENIES. 1° sous le village, borne 154	68	Nivel.	P.C.	Néoc. 3	
2° point culminant de la plantée de la Coudourelle, à l'O. du village, près la borne 116	98	Nivel.	P.C.	Néoc. 3	
COUSTOURELLE, colline où est adossée la ville de Sommières. 1° au-dessus de la fontaine des Fées	95	Bar.	E.D.	Mol. Coq.	
2° point culminant de ce plateau, au N. de Calais	99,70	Bar.	E.D.	Mol.coq.	
CRAU (la), près le mas de Ribesaltes (haute Crau)	42	Bar.	E.D.	Subap. et dil.	B.R.
*CRESPIAN, à l'entrée du village, route nationale n° 110, borne 182	96	Nivel.	P.C.	Néoc.	
CREUX DE L'IMBRASSAS, à l'est cette dépression cratériforme, situé entre la martᵉ du bois de Paris et celle de la Pene	222	Bar.	E.D.	Oxf. 4	H.
CRISTIN, château sur la route vicinale de Sommières au pont de Lunel. 1° seuil de la porte de la cour	32	Nivel.	P.C.	Mol. Coq.	
2° sur la route, entre le château et la jasse de Gaverne	47	Nivel.	P.C.	Mol. Coq.	
CROIX de VIE BLANCHE ou VIGNE BLANCHE, commune de Beaucaire, sur la route de Nimes à Beaucaire	57	Bar.	E.D.	Néoc. 3	
CUREBOUSSOT, commune de Redessan	58,55	Nivel.	P.C.	Subap. et dil.	
*DOMAZAN. 1° seuil de l'église	68	Bar.	E.D.	Subap.	

LIEUX DES STATIONS	ELEVATION en mètres au-dessus du niveau de la mer	NOMBRE et NATURE des observations	Auteurs des observations	composition géologique du sol	observations
2° au château de la Beaume, sur le couronnement du bassin de la source	127,71	Nivel.	Poul.	Subap.	
*ESTEZARGUES. 1° seuil de l'église	146,90	Bar.	E.D.	Subap. et dil	
2° sur la route de Remoulins à Avignon, point culminant	153,40	Bar.	E.D.	Subap. et dil	
ETANG DE JONQUIERES, fond du radier	12,05	Nivel.	P.C.	Subap.	
ETANG de REDESSAN	50,70	Bar.	E.D.	Subap. et dil	
ETANG d'ESTAGEL, commune de Saint-Gilles	72		E.D.	Subap.	
FERON (sommet de la montée de), route de Nimes à Uzès	186,50	Nivel.	P.C.	Néoc. 4	
*FONS. 1° seuil de l'église	115	Bar.	E.D.	Lacustre	
2° point culminant de la colline de Valcoudou	187,90	Bar.	E.D.	Lacustre	
*FONTANES, sommet de la montée du bois du Noble, sur la route nationale n° 110, de Montpellier au Puy	75	Nivel.	P.C.	Congl. lac.	
FONTMAGNE, sur la route nationale n° 110, devant le château de ce nom	41	Nivel.	P.C.	Mol. coq.	.
FONTVIEILLE, seuil de l'église	12	Bar.	E.D.	Mol. coq.	B.R.
FOUGASSE (plan de la), route de Nimes à Alais, au faîte de la séparation des bassins du_ Vistre et du Gardon	164	Nivel.	P.C.	Néoc.	
*GAJAN. 1° point culminant du village, sous une vieille porte dite Portail-du-Fort	110,30	Bar.	E.D.	Cal. lac.	
2° sur le viaduc au-dessus de la Braune, niveau des rails	101	Nivel.	Bourd.	Cal. lac.	
3° pont des communaux, niveau des rails	115	Nivel.	Bourd.	Néoc.	
GARDON, étiage de cette rivière à son embouchure dans le Rhône	5,17	Nivel.	P.C.	Alluvion	
*GARRIGUES, seuil de l'église	74	Bar.	E.D.	Lacustre	H.
GAVERNE. 1° point culminant de la route entre la Jasse de ce nom et Christin	47	Nivel.	Poul.	Mol. coq.	
2° sur le pont des Pradels, à l'O. de la métairie de Gaverne, route vicinale de Sommières au pont de Lunel	33	Nivel.	Poul.	Eoc.	
*GENERAC .1°Moulin à vent au S. du village, seuil de la porte	119	Bar.	E.D.	Subap. et dil	
2° sommet au S. de ce moulin	138	Bar.	E.D.	Subap. et dil	C'est le point culminant de la Costière
3° sommet dit Pied-Cocon ou le *mouloun de bla*, au S.-E. du village	132	Bar.	E.D.	Subap. et dil	Ce monticule a été pris à tort pour un tumulus gaulois
*GRAND-GALLARGUES. 1° tour du télégraphe, seuil de la porte	62,80	Trigon.	E.M.	Mol. coq.	

LIEUX DES STATIONS	ELEVATION en mètres au-dessus du niveau de la mer	NOMBRE et NATURE des observations	Auteurs des observations	composition géologique du sol	observations
2° station du chemin de fer, rails	19,60	Nivel.	C.F.	Subap.	
3° pont du chemin de fer sur le Vidourle	18,60	Nivel.	C.F.	Alluv.	
IOUTON ou TRIPLE LEVADE, montagne près Beaucaire	150	Bar.	E.D.	Mol. coq.	
ISCLES, seuil de la porte du salon de la métairie des Iscles	1,73	Nivel.	Bourd	Alluv.	
JASSE de VALLAT, commune de Vauvert	3	Bar.	B.V.	Subap. et dil.	
*JONQUIERES, sur le pont, près la chapelle romane de Saint-Laurent, à la borne n° 168	21	Nivel.	P.C.	Subap. et dil.	
*JUNAS, tour de l'horloge, seuil de la porte	77,95	Trigon.	E.M.	Mol. coq.	
LA LIQIERE, montagne au N. de Calvisson	211,50	Trigon.	E.M.	Néoc. 3	
*LANGLADE, sur la montagne dite Le Castelas, à l'O. du village	161,50	Bar.	E.D.	Néoc.	
*LEDENON, point culminant de la route nationale à la borne 158, située à 150 m à l'E. de la croix	102,51	Nivel.	P.C.	Néoc.	
*LUNEL. 1° embarcadère du chemin de fer, rails	10,65	Nivel.	Ch. F.	Subap.	H.
2° au mas de Chambon, sur la première marche de la grille d'entrée, à gauche	10	Nivel.	Bourd	Subap. et dil.	H.
3° point culminant de la colline, près le mazet de M. Coste	53,80	Bar.	E.D.	Néoc. 3 et dil.	H.
4°Mas de Grégoire, seuil de la porte	59	Bar.	E.D.	Néoc. 3 et dil.	H.
*LUNEL VIEL, mas Gautier dans le jardin, pavé de la serre, situé entre les deux cavernes à ossements	21,30	Bar.	E.D.	Mol. et dil.	H.
MARDIEUIL, montagne au S.-E. de Saint-Bonnet	154	Bar.	E.D.	Néoc. 4	
*MARGUERITTES, sur la route, près la borne 60, à 2450 mètres du pont de Canabou	52,57	Nivel.	P.C.	Subap.	
*MARSILLARGUES . 1° seuil de l'église	9,25	Trigon.	E.M.	Alluv.	H.
2° sur la route	6,42	Nivel.	P.C.	Alluv.	H.
MAS de PONGE, point culminant du chemin de fer d'Alais, rails	147	Nivel.	Ch. F.	Néoc. 3	
MASSEREAU, domaine dans la commune de Sommières. 1° à l'entrée de l'avenue, du côté de la route vicinale	41	Nivel.	Poul	Mol.	
2° sur le pont de Marinal, route vicinale de Sommières au pont de Lunel	23	Nivel.	Poul	Mol.	
*MAUGUIO, sur la motte, seuil du moulin à vent	22	Bar.	E.D.	Subap. et dil.	

LIEUX DES STATIONS	ELEVATION en mètres au-dessus du niveau de la mer	NOMBRE et NATURE des observations	Auteurs des observations	composition géologique du sol	observations
MAYAN (mas de) ; sur la route de Nimes à Uzès, bas-fond de la route	141,86	Nivel.	P.C.	Néoc. 3	
*MILHAUD. 1° station du chemin de fer, rails	33,45	Nivel.	C.F.	Néoc. 3	
2° au milieu de la traverse du village, borne n° 70	29,15	Nivel.	P.C.	Néoc. 3	
3° tour carrée, sommet ou point de mire	46,40	Trigon.	E.M.	Néoc. 3	
MONTAGNOU, montagne entre Parignargues et Montpezat	184	Bar.	E.D.	Cong. lac.	
MONTFRIN, aux moulins à vent, seuil du plus oriental	65	Bar.	E.D.	Mol. coq.	
*MONTMIRAT. 1° vis-à-vis la croix	101	Nivel.	P.C.	Néoc.	
2° à l'église ruinée de Jousse	200,60	Trigon.	E.M.	Néoc.	
*MONTPEZAT, seuil de l'église	157	Bar.	E.D.	Cong. lac.	
MONTREDON. 1° au pied des ruines du château	83	Bar.	E.D.	Cal. lac.	
2° sommet au S.-O. du château	93	Bar.	E.D.	Cal. lac.	
*MOULEZAN. 1° seuil de l'église	96	Bar.	E.D.	Néoc. 2	
2° aux jasses, à l'est du village	203	Bar.	E.D.	Néoc. 3	
*MUS, seuil de l'église	65	Bar.	E.D.	Mol. coq.	
*NAGES. 1° sur le pont	73	Nivel.	P.C.	Néoc. 3	
2° sommet de la montagne	184	Bar.	E.D.	Néoc. 3	
NOTRE-DAME-du-CHATEAU, revers septentrional de la chaîne des Alpines	94	Bar.	E.D.	Mol. coq.	B.R.
*NIMES.1° embarcadère du chemin de fer de Montpellier, rails	46	Nivel.	Ch. F	Alluv.	
2° embarcadère de celui d'Alais, rails	52	Nivel.	Ch. F	Subap.	
3° Tourmagne, sol	109	Trigon.	E.M.	Néoc. 3	Sommet de la tour ou point de mire, 137m50 E.M.
4° pavé de la athédrale	46,70	Trigon.	E.M.	Subap.	
5° signal de l'Etat-Major, au sud du mas de Seynes, sur le sommet dit Garde-Monier	215	Trigon.	E.M.	Néoc. 3	
*PARIGNARGUES, colline des moulins à vent ; seuil de la porte de celui le plus rapproché du village	152	Bar.	E.D.	Néoc. 4	
PAUVRE MENAGE , au-dessus de ce mas, sur le viaduc du chemin de fer de Nimes à Beaucaire, rails	41	Nivel.	Ch. F	Subap. et dil.	
*PETIT-GALLARGUES, seuil de l'église	46,50	Bar.	E.D.	lacustre	H.
PIED-BOUQUET, cxampagne près Sommières, sommet au nord	68,20	Bar.	E.D.	Mol. coq.	
PLANET (voyez Alpines)					

LIEUX DES STATIONS	ELEVATION en mètres au-dessus du niveau de la mer	NOMBRE et NATURE des observations	Auteurs des observations	composition géologique du sol	observations
PO NDRES (château de). 1° sommet du Colombier, point de mire	69,70	Trigon.	E.M.	Lacustre	
2° aux carrières, devant la caverne à ossements	62	Bar.	B.V.	Mol. coq.	
PONT D'AIGALADES (voyez Aigalade)		Nivel.	P.C.	Alluvion	
PONT de CAISSARGUES, sur le Vistre, borne n° 3800, route de Nimes à Saint-Gilles	22,53	Nivel.	P.C.	Alluvion	
PONT de CART, sur le Vistre, borne 44, route de Nimes à Beaucaire	37	Nivel.	P.C.	Alluvion	
PONT de COURME, route de Nimes à Alais, limite de l'arrondissement de Nimes	82,51	Nivel.	P.C.	Néoc.	
PONT de la FARELLE, sur le Vistre, route d'arrondissement de Nimes à Arles	31	Nivel.	P.C.	Alluvion	
PONT de l'HOPITAL, sur la route de Nimes à Aiguesmortes, près Aimargues	13,03	Nivel.	P.C.	Subap.	
PONT de l'ORME, route de Nimes à Alais, après la borne 92	97	Nivel.	P.C.	Néoc.	
PONT de LUNEL, sur le Vidourle, sur la borne n° 1, placée à l'entrée du pont du côté de l'Hérault	12,17	Nivel.	Bourd.	Alluvion	
PONT DE PSALMODY (sur le)	3,41	Nivel.	P.C.	Alluvion	
PONT des AMANDINS, situé à 2600 mètres au S. d'Aimargues	4,63	Nivel.	P.C.	Alluvion	
PONT de SAUVE, sur le Cadereau, à Nimes	56,21	Nivel.	P.C.	Subap.	
PONT du CANABOU, sur la route nationale 87 ; borne n+ 84, située à 50 mètres à l'ouest du pont	58	Nivel.	P.C.	Subap.	
PONT du MAS de BORDE, à 200 mètres au S. du pont sur la Cubelle, au S. d'Aimargues	4,57	Nivel.	P.C.	Alluvion	
PONT sur BRIE, près Fontanès, route nationale n° 110	54,56	Nivel.	P.C.	Lacustre	
PONT sur la CUBELLE, route de Sommières au Grand-Gallargues	19,08	Nivel.	Poul.	Néoc. 3	
PONT sur le BUFFALON, route nationale n° 99, d'Aix à Montauban, entre les bornes 84 et 86	53,09	Nivel.	P.C.	Alluvion	
PONT sur QUIQUILLAN, route départementale de Sommières à Anduze	42	Nivel.	P.C.	Néoc	
PUECH d'AUTEL, colline au S.-O. de Nimes, seuil de la porte du télégraphe	98,40	Trigon.	E.M.	Lacustre	
RECULAN, commune de Saint-Gilles, sommet près de cette campagne	103	Bar.	E.D.	Sub. et dil.	

LIEUX DES STATIONS	ELEVATION en mètres au-dessus du niveau de la mer	NOMBRE et NATURE des observations	Auteurs des observations	composition géologique du sol	observations
*REDESSAN. 1° station du chemin de fer, niveau des rails	59	Nivel.	Ch. F.	Subap.	
2° sur la route nationale 99, à l'est de Redessan	65	Nivel.	P.C.	Subap. et dil.	
REDOUTE du GRAND-TRAVES, sur la plage entre l'étang de Mauguio et la mer	13	Trigon.	E.M.	Sables et dunes	H.
*RESTINCLIERES. 1° traverse du village, sur la route nationale n° 110	84,26	Nivel.	P.C.	Cong. lac.	H.
2° sommet de la montée de la Croix de fer, route nationale n° 110, au couchant du village	93,44	Nivel.	P.C.	Cong. lac.	
3° sommet de la croix Bernard, au levant du village	96,57	Nivel.	P.C.	Cong. lac.	
ROQUEMARTEL, montagne près Beaucaire	109,15	Bar.	E.D.	Mo. coq.	
ROQUEPARTIDE, faille où passe la voie domitienne, à l'ouest de	74	Bar.	E.D.	Mo. coq.	
BEAUCAIRE. 1° aux carrières les plus septentrionales et les plus élevées					
2° aux pierres miliaires romaines, dites les colonnes de César	62	Bar.	E.D.	Subap. et dil.	
*SAINT-BONNET, sur le couronnement du bassin de la fontaine	48	Nivel.	Poul.	Néoc. 3	
*SAINT-CEZAIRE,. 1° station du chemin de fer, rails	35,70	Nivel.	Ch. F.	Subap.	
2° à l'embranchement de la route de Sommières	37	Nivel.	P.C.	Subap.	
*SAINT-COME. 1° sol de la place située derrière l'église, devant la fontaine	65	Bar.	E.D.	Néoc.	
2° seuil de la porte du moulin à vent, situé au N. du village	198	Bar.	E.D.	Néoc.	
SAINTE-COLOMBE, petite chapelle romane, dépendante de l'abbaye de Franquevaux, commune de Saint-Gilles	53	Bar.	E.D.	Subap.	
*SAINTES-MARIES (les) ou NOTRE-DAME-de-la-MER, pavé de l'église	4	Trigon.	E.M.	Alluvions modernes	B.R.
*SAINT-GENIES-des-MOURGUES, seuil de l'église	65,20	Bar.	E.D.	Cal. lac.	H.
*SAINT-GERVASY, au calvaire, dalles du sol de la croix couverte	150,90	Bar.	E.D.	Néoc.3	
*SAINT-GILLES. 1° seuil de la porte de l'Hôtel de ville	21	Bar. 3	E.D.	Subap.	
2° dans la ville, traverse de la route de Nimes, borne n° 186	5,75	Nivel.	P.C.	Subap.	
*SAINT-HILAIRE-DE-BEAUVOIR, seuil de l'église	66	Bar.	E.D.	Lacustre	H.
*SAINT-LAURENT-D'AIGOUZE, seuil de l'église	5,30	Trigon.	E.M.	Alluvions du Vidourle	

LIEUX DES STATIONS	ELEVATION en mètres au-dessus du niveau de la mer	NOMBRE et NATURE des observations	Auteurs des observations	composition géologique du sol	observations
*SAINT-MAMERT, seuil de l'église	113,60	Bar.	E.D.	Cong. lac.	
SAINT-ROMAN (château ruiné de) , près Beaucaire, sur les ruines	116,40	Bar. 3	E.D.	Mol. coq.	
SAINT-PIERRE-DU-TERME, commune d'Aramon	216,50	Bar.	H.F.	Néoc.	
SAINT-VINCENT, commune de Jonquières. Dans le village, route d'Aix à Montauban n° 99,à la borne 15.000	47	Nivel.	P.C.	Subap. e t dil.	
*SALINELLES.1° sur la route départementale n° 5, de Sommière à Anduze, borne 282. Devant le château	40	Nivel.	P.C.	Cal. lac.	
2° point culminant de la côte de Salinelles, sur la route départementale n°5	86	Nivel.	P.C.	Cal. lac.	
*SAUSSINE, seuil de l'église	46	Bar. 2	E.D.	Cal. lac.	H.
*SERNHAC, seuil de l'église	62	Bar.	E.D.	Mol. coq.	
SIGARD (montée de), point culminant situé à 19,600 mètres de Nimes, borne n° 196 (route nationale d'Aix à Montauban, n° 99	64,18	Nivel.	P.C.	Subap.	
*SOMMIERES.1° trottoir du pont au pied de la croix	28,87	Nivel. Plus.	Poul.	Alluv. mod.	
2° cuvette du baromètre dans notre cabinet	34,2	Nivel.	E.D.	Mol. coq.	
*SOUVIGNARGUES. 1° seuil de l'église	95	Bar.	E.D.	Mol. coq.	
2° sur la colline du Puech-Mourié, vers la limite orientale de la commune	154	Bar.	E.D.	Mol. coq.	La molasse y forme une petite calotte sur le sommet d'une colline lacustre
*THEZIERS. 1° seuil de l'église	48	Bar. 2	E.D.	Mol. coq.	
2° sur la montagne du Castellas, extrémité Est	127	Bar.	E.D.	Néoc. 3	
3° idem, au milieu des ruines du château	103,60	Bar.	E.D.	Néoc. 3	
4° montagne au N.-E ; de la commune, dite le serre Plumat ou de Vaquières	117	Bar.	E.D.	Subap. e t dil	
TOUR CARBONNIERE, commune d'Aiguesmortes, sol de la route sous la tour	1,70	Nivel.	P.C.	Alluv.	
TOURMAGNE (voyez Nimes)					
VALLONGUE, chemin de fer d'Alais, niveau des rails vis-à-vis cette campagne	130	Nivel.	Ch. F.	Néoc. 3	
VAQUEIROLLES, commune de Nimes, sur la route à la borne 6, près la fontaine	143	Nivel.	P.C.	Néoc. 3	
*VAUVERT. 1° seuil de l'église	30,60	Bar.	E.D.	Subap. e t dil	
2° sommet de la montée	59	Nivel.	P.C.	Subap. e t dil	
*VERARGUES, vis-à-vis cette commune, route de Sommières à Lunel	69	Nivel.	P.C.	Lacustre	H.

LIEUX DES STATIONS	ELEVATION en mètres au-dessus du niveau de la mer	NOMBRE et NATURE des observations	Auteurs des observations	composition géologique du sol	observations
*VERGEZE, station du chemin de fer de Montpellier, niveau des rails	22	Nivel.	Ch. F.	Subap.	
VIDOURLR, rivière. 1° niveau des eaux au gué de Saint-Laurent	0,85	Nivel.	P.C.	alluvion	
2° MARSILLARGUES, au pied du barrage du moulin	2	Nivel.	P.C.	alluvion	
3° MARSILLARGUES, sur le barrage du moulin	5,26	Nivel.	P.C.	alluvion	
4° sur la chaussée du moulin Saint-Michel, à 2,000 mètres du point précédent	6,58	Nivel.	P.C.	alluvion	
5° sur le pont du chemin de fer, rails	18,60	Nivel.	Ch. F.	alluvion	
*VILLEVIEILLE. 1° point culminant du plateau, à l'Est de la campagne de Calais	100	Bar.	E.D.	Mol. coq.	
2° sommet de la grande tour du Nord	119,40	Trigon.	E.M.	Mol. coq.	
3° pavé de la cour du château	98,80	Trigon	E.M.	Mol. coq.	
VISTRE, rivière, moulin des Quatre Prêtres	6,10	Bar.	E.D.	alluvion	
VANDER, campagne vis-à-vis Lunel-Viel	39	Bar.	E.D.	Lacustre	H.
*UCHAUD. 1° station du chemin de fer, rails	26,92	Nivel.	Ch. F.	Néoc. 3	
2° devant l'église, à la borne n° 116	21,12	Nivel.	P.C.	Néoc. 3	

ARRONDISSEMENT D'ALAIS

LIEUX DES STATIONS	ELEVATION en mètres au-dessus du niveau de la mer	NOMBRE et NATURE des observations	Auteurs des observations	composition géologique du sol	observations
AIGLADINES, hameau de la commune de Mialet. Dans la rue, devant l'auberge du Soleil d'or	390	Bar. 2	E.D.	Trias	
*ALAIS. 1° place royale, vis-à-vis l'hôtel du Luxembourg	126	Nivel.	Bourd.	Cong. lac.	
2° embarcadère du chemin de fer, niveau des rails	136	Nivel.	C.F.	Cong. lac.	
3° au pavillon Pagès	287	Bar.	E.D.	Oxf.	
ALAUZENE (ruisseau d'), près Navacelle. A sa jonction avec celui d'Aubaron	125	Bar.	E.D.	Cal. lac.	
*ALLEGRE, sur la route de Lussan, sous le château	231	Bar.	E.D.	Néoc.	
ANCISE (col de l'), point culminant de l'ancienne route nationale entre Génolhac et Concoules	707	Bar.	D.F.	Sch. Tr.	
*ANDUZE, au-milieu du pont, situé à 9m75 au-dessus des basses eaux du Gardon	131	Bar.	E.D.	Oxf.	
ARBOUSSET (l'), campagne près d'Anduze	216,50	Bar.	E.D.	o. inf.	
ARDECHE, à Vallon	96,75	Bar.	E.D.	Turonien	
ARENES (château d'), commune de Saint-Christol, 1m20 au-dessus des eaux	136,30	Bar.	E.D.	Oxf.	
AVENE. 1° route nationale n° 104. Sur le pont situé à 5 mètres au-dessus des eaux	240,47	Nivel.	E.D.	Néoc.	
2° niveau de cette rivière, sous le hameau de la Verrière, près de Rousson	197	Bar.	E.D.	Néoc.	
ARLINDE, commune d'Allègre. Niveau de la source	124	Bar.	E.D.	Néoc.	
*ASSIONS (les). 1° seuil de l'église	216	Bar.	E.D.	trias	L.
2° montagne des Assions ; seuil de la chapelle Sainte-Apolline	336	Bar.	E.D.	Néoc.	
AUGUSTINES (les), commune de Brouzet. Au milieu des ruines du cloître	180	Bar.	E.D.	Néoc.	
*BAGARD	168,02	Nivel.	P.C.	Cong. Lac.	
BALLEVE, sur la route près Génolhac	642	Nivel.	P.C.	Sch. Tr.	
BALMELLES (plaine des), au N.-E . de Villefort	865	Bar.	E.D.	Trias	L.
BANASSA, montagne au S.-O. de Saint-Ambroix	504	Bar.	E.D.	Cal. A gry	

LIEUX DES STATIONS	ELEVATION en mètres au-dessus du niveau de la mer	NOMBRE et NATURE des observations	Auteurs des observations	composition géologique du sol	observations
BANELLES (serre des), près du Mazel, commune de Banne	805	Bar.	E.D.	Oxf. 4	Ar.
*BANNE. 1° seuil de l'église	276,10	Bar.	E.D.	Trias	Ar.
2° point culminant des ruines du château	307,80	Bar.	E.D.	Oxf. 4	
BARAQUE (la), montagne au N.-O. d'Alais	903	Trigon.	E.M.	Sch. Tr.	Limite du Gard et de la Lozère
BARBARAS, niveau du chemin vicinal, vis-à-vis la petite métairie de ce nom, au N.-E. d'Alais	169,10	Bar.	E.D.	Cong. lac.	
*BARJAC, seuil de l'église	170	Bar.	E.D.	Cal. lac.	
BARRE, montagne à l'Est des Vans, au-dessus des Anglisses	911,10	Trigon.	E.M.	Sch. Tr.	Ar.
BEAUDOIN, montagne au S.-O. d'Anduze	408	Bar.	E.D.	Lias	
BELBEZET. 1° (mas de), rez- de-chaussée	327,45	Bar.	E.D.	Houil.	Ar.
2° (col de)	291,30	Bar. 2	E.D.	Houil.	Ar.
BELLEPOELE, point culminant de la route nationale n° 106, entre Chamborigaud et Génolhac	453	Bar.	E.D.	Sch. Tr.	
*BERIAS, devant le château de M. Jules de Malbos	131,60	Bar. 3 obs.	E.D.	Néoc.	
BESSEGES. 1° entrée de la galerie Saint-Illide	175	Bar. plus. ob.	E.D.	Houil.	
2° montagne de Rochesadoule; point culminant du roc qui domine de 10m50 le seuil de la chapelle Saint-Laurent	448,46	Bar.	E.D.	Houil.	
3° montagne entre le Travers de Bessèges et le hameau de Boniol	431	Bar.	E.D.	Lias	
4° montagne entre la chapelle Saint-Laurent et le hameau du Buis	420	Bar.	E.D.	Lias	
5° montagne au N.-E. du château vieux, près Bessèges	309	Bar.	E.D.	Houil. 3	
*BLACHERE. 1° seuil de l'église	285	Bar.	E.D.	Trias	Ar.
2° (Notre-Dame de la), seuil de l'église	264	Bar.	E.D.	Oxf.	Ar.
*BLANNAVES. 1° seuil de l'église	394	Bar.	E.D.	Trias	
2° serre de la Mourière, à l'O. de Blannaves	534	Bar.	E.D.	Trias	
BLATEIRAS, hameau de la commune de Générargues. 1er étage de la maison Roumajon, à l'endroit dit le Mazet	274	Bar.	E.D.	o. inf.	
BLATIES, hameau de la commune de Bagard. Devant la porte de la maison Savin	331,20	Bar.	E.D.	o. inf.	
*BORDEZAC, seuil de l'église	449,70	Bar.	E.D.	Trias	
BOS (mas du), ou de Pélissier, au S. d'Anduze	262	Bar.	E.D.	o. inf.	

LIEUX DES STATIONS	ELEVATION en mètres au-dessus du niveau de la mer	NOMBRE et NATURE des observations	Auteurs des observations	composition géologique du sol	observations
*BOUCOIRAN. 1° montagne dite le Grand-Rang, à l'O. de cette commune	229,60	Bar.	E.D.	Néoc.	
2° à l'entrée S. de la percée du chemin de fer	82	Nivel.	Ch. F.	Néoc. 4	
*BOUQUET (serre de), sommet dit le guidon	632	Bar.	E.D.	Néoc. 4	Point culminant du Néoc. Dans le Gard
idem	631	Trigon.	E.M.	-	
BRANOUX. 1° hameau de la commune de Blannaves. Seuil du temple	295	Bar.	E.D.	Lias	
2° serre du Travès, au_ N. du village	395	Bar.	E.D.	Lias	
3° au col de l'Ancise (voyez Ancise)	324,80	Bar.	E.D.	Sch. Tr.	
BROUSSES (dans le petit vallon des), aux mines de houille	316,20	Bar.	E.D.	Houil. 3	
CABANE (la), montagne à l'O. d'Alais. Au signal de l'Etat-Major	566,46	Trigon.	E.M.	Sch. Tr.	
CABRIES (montagne de), dite le Clau-de-Cabrieret, au S.-O. de Saint-Jean-du-PIN	411	Bar.	E.D.	Oxf.	
CALS, commune de Navacelle. Sur la margelle du puits dit aven de Cals	130	Bar.	E.D.	Néoc. 4	
CAMP DE SASSENADE (la), au S. de Malons	1007	Bar.	E.D.	Sch. Tr.	
CANDOULIERE (plaine de la), au N.-E. du mas Bousquet	151	Bar.	E.D.	Cal. lac.	
CAP DE RIEUSSET, commune de Soustelle. Entrée de la grotte de ce nom	206	Bar.	E.D.	Inf. L. Dol.	
CARNOULES, commune de Saint-Sébastien, au milieu du hameau	350	Bar.	E.D.	Trias	
CASSAGNETTE, hameau de la commune de Laval	300	Bar.	E.D.	Trias	
*CASTELNAU cour du château	182	Bar.	E.D.	Cal. lac.	
CAUSSE DE VERGOGNON, à l'O. de Villefort	913	Bar.	E.D.	Lias	L.
CAUSSE D'ELZE, commune de Malons	892	Bar.	E.D.	Lias	
CEZE. 1° étiage de cette rivière, à l'usine de Bessèges	167	Bar.	E.D.	Houil.	
2° idem à l'embouchure de Gagnière	157	Bar.	E.D.	Lias	
3° idem sur l'écluse du moulin de Meyrannes	146	Bar.	E.D.	Lias	
4° idem sous le pont de Saint-Embroix	135	Bar.	E.D.	Cal. lac	
5° idem sur l'écluse du moulin de Saint-Victor de Malcap	132	Bar.	E.D.	Cal. lac	
6° idem à l'embouchure de la Claisse	112	Bar.	E.D.	Cal. lac	
7° idem sur l'écluse du moulin de Ferreirolles	99	Bar.	E.D.	Néoc.	
8° idem, à l'embouchure du Rhône	26	Bar.	E.D.	Alluvion.	

LIEUX DES STATIONS	ELEVATION en mètres au-dessus du niveau de la mer	NOMBRE et NATURE des observations	Auteurs des observations	composition géologique du sol	observations
CHAYLAR, château ruiné de la commune d'Aujac. Sol de la cour	593	Bar.	E.D.	Inf. L.	
CHAMADES, montagne aurifère. Point culminat sous le village de Malbos	319	Bar.	E.D.	Houil. I.	Houil. syst. inf.
*CHAMBORIGAUD, sous le pont situé à 7m50 au-dessus des eaux de la Luech	306	Bar.	E.D.	Sch. Tr.	
*CHAMBON. 1° (commune du), seuil de l'église	260	Bar.	E.D.	Sch. Tr.	
2° étiage de la rivière de la Luech, sous le village	244	Bar.	E.D.	Sch. Tr.	
CHAMPCLAUSON. 1° sommet au N.-E. de cette montagne	653	Bar.	E.D.	Houil.	
2° entrée de la galerie Thérond	395	Bar.	Ingénieurs de la Gr. Combe	Houil.	
3° Pailler au-dessus du plan incliné de la mine Garoy	459	Bar.	idem	Houil.	
CHADELLE (la), montagne entre Générargues et les Gypières, près d'Anduze. Ce sommet fait suite à la montagne de Mounié	291	Bar.	E.D.	o. inf.	
CHASSEZAC, rivière. 1° à la jonction du vallat de la Rousse	280	Bar.	E.D.	Sch. Tr.	Ar.
2° au pont de Sallèles	146	Bar.	E.D.	Trias	Ar.
3° à son confluent avec l'Ardèche	105	Bar.	E.D.	Néoc.	Ar.
CHIBAS, point culminant de la route entre ce mas et les Vans	260	Bar.	E.D.	Oxf.	Ar.
CLAISSE, rivière. 1° sa perte près Sauvas	200,90	Bar.	E.D.	Oxf.	Ar.
2° son confluent avec la Cèze	112	Nivel.	E.D.	Cal. lac.	
COL-DE-LA-CROUZETTE, au S.-O. de Portes	599	Bar.	E.D.	Houil.	
COL-De l'ANCISE (voyez Ancise)					
COL-DE-L'ARBOUSSET, campagne au N.-E. d'Anduze	216,50	Bar.	E.D.	o. inf.	
COL-DES-CHANCELS, route nationale n° 101,entre Cubières et le Mazel	1205,70	Bar.	E.D.	Sch. Tr.	L.
COLLET-DE-DEZE, devant l'auberge	302	Bar.	E.D.	Sch. Tr.	L.
COLLET-DE-VILLEFORT, à la jonction de la route des Vans	655	Bar.	E.D.	Sch. Tr.	L.
COL-MALPERTUS, au N. du vallon de la Grand-Combe	392	Bar.	E.D.	Houil.	
COMBE-LONGUE, vallon où sont situées les mines de houille de la concession de Sallesermouse. A la maison du commis.	276,90	Bar.	E.D.	Houil.	Ar.
COMBEREDONNE, entrée vde la galerie Larrieu	363,10	Bar.	E.D.	Houil.	
*CONCOULES, sur le pont de l'ancienne route nationale	636	Bar.	E.D.	Gra.	

LIEUX DES STATIONS	ELEVATION en mètres au-dessus du niveau de la mer	NOMBRE et NATURE des observations	Auteurs des observations	composition géologique du sol	observations
CORBESSAS (mas des), commune des Salles-du-Gardon	296	Bar.	E.D.	Trias	
COUDOULOUS, hameau et château ruiné au S.-O. de Chamborigaud	599	Bar.	H.F.	Sch. Tr.	l.
COUDOUNETS (les), montagne au N. de Saint-Julien-de-Valgalgues	414	Bar.	E.D.	Lias	
*COURRY, seuil de l'église	288,45	Bar. 2	E.D.	Oxf.	
CROIX-DE-LA-ROUSSES, commune de Malons.sur l'escalier formant la base du piédestal de la Croix	878	Bar.	E.D.	Sch. Tr.	
CROIX-DES-VENTS (col de la), près Soustelle, sur la route	333	Bar.	E.D.	Lias	
DORQUIER, montagne au N. de Saint-Jean-de-Valleriscle	549	Bar.	E.D.	Lias	
ELZEDE, montagne près le Collet, commune de Bordezac	536	Bar.	E.D	Inf. L.	
ELZIERE, montagne au S.-O. de la ville des Vans, à l'extrémité N. du bassin houiller d'Alais	454	Bar.	E.D	Oxf.	Ar.
ERMITAGE, dit Saint-Julien d'Ecosse, montagne au S.-O. d'Alais	287	Bar.	E.D.	Oxf.	
FARAU. 1° montagne au S.-O. de Saint-Jean-de-Valleriscle	493	Bar.	E.D.	Lias	
2° à la métairie dite Farau, au Pied-Jaune	366,90	Bar.	E.D.	Trias	
FERREIROLLES, tour ruinée sur les bords de la Cèze, commune de Saint-Privat-de-Champclos	177	Bar.	E.D.	Néoc.	
FONT-NEGRE. 1° source hydro-sulfureuse, près le mas Chabert	187	Bar.	E.D.	Cal. lac.	
2° sommet du coteau, au-dessus de la source	206	Bar.	E.D.	Cal. lac.	
FONT-PUDENTE, source hydro-sulfureuse, commune d'Allègre	128	Bar.	E.D.	Cal. lac.	
FORET d'ABILON, crête de la montagne	576,30	Bar.	E.D.	Houil.	
FOURCHES (vallat des), sur la route de Saint-Ambroix aux Vans, à la limite du Gard et de l'Ardèche	238	Bar.	E.D	Oxf.	
FRIGOULET, commune de Saint-Paul-le-Jeune ; sommet à l'O. de ce hameau	316	Bar.	E.D.	Trias	Formant un petit îlot au milieu du terrain houiller
FUMADES, hameau de la commune d'Allègre. Point culminant de la montagne au S.-E.	190	Bar.	E.D.	Cal. lac.	
GAGNIERES. 1° sa source sous Malons, à un petit pont	807	Bar.	E.D.	Sch. Tr.	
2° sa hauteur au hameau de la Plaisse	551	Nivel.	P.C.	Sch. Tr.	

LIEUX DES STATIONS	ELEVATION en mètres au-dessus du niveau de la mer	NOMBRE et NATURE des observations	Auteurs des observations	composition géologique du sol	observations
3° sa hauteur sous le hameau de la Coste	412	Nivel.	P.C.	Sch. Tr.	
4° sa hauteur au pont de Gournier	258	Nivel.	P.C.	Houil et sch. Tr.	Limite de ces deux terrains
5° sa hauteur au pont de Gagnière	205	Nivel.	P.C.	Houil.	
6° à son confluent avec la Cèze	157	Nivel.	P.C.	Houil.	
GALEIZON (rivière de), embouchure de cette rivière sous le Puech-de-Cendras	142	Bar.	D.F.	Lias	
GARDEGIRAL, montagne à l'O. de Banne	474	Bar.	E.D.	Houil.	Ar.
GARDIE (la), hameau de la commune de Rousson	333	Bar.	E.D.	Oxf.	
GARDON d'ALAIS, sa source	935	Bar.	H.F.	Sch. Tr.	
*GENERARGUES, seuil de la porte du temple	163	Bar.	E.D.	Lias	
*GENOLHAC, sur la route, à la place	493	Bar.	E.D.	Gra.	
GOULE (la), gouffre près Vagnas	202	Bar.	E.D.	Néoc. 4	Ar.
GOURDOUZE, hameau sur la montagne de la Lozère, à l'entrée supérieure du village	1267	Bar.	E.D.	Gra.	l.
GRAND-COMBE. ° maison d'administration. Seuil de la porte de la cour	255	Bar.	E.D.	Houil. 2	
2° montagne de la Grand-Combe, au-dessus de Massourié	418	Bar.	E.D.	Houil. 2	
3° à la métairie de Massourié	344	Bar.	E.D.	Houil. 2	
GRAND-MONTEAU, près Gros-Pierre. Point culminant de la chaîne de montagnes dite la Serre, qui s'étend de Saint-Brès à Samzon	530	Bar.	E.D.	Néoc. 3	Ar.
*JOYEUSE, sur la brèche	185	Bar.	H.F.		Ar.
LACAN, montagne au S. d'Anduze	412	Bar.	E.D.	Oxf.	
LACAN, montagne au N. de Mialet. A l'endroit dit les Roches, sommet du roc	704	Bar.	E.D.	Lias	
LACANAU, campagne près Anduze. Niveau de la rivière d'Ourne	170,10	Bar.	E.D.	M. sup. L.	
LAGORCE, sur la route, vis-à-vis l'église, au pied de la Croix	179	Bar.	E.D.	Néoc.	Ar.
LALE, sur le pont	173,38	Nivel.	P.C.	Houil.	
LAVAL (Notre-Dame de), seuil de l'église	281	Bar.	E.D.	Trias	
LAVALUS, commune de Seynes, dans le bois au S. de cette ferme	336	Bar.	E.D.	Néoc. 3	
LEBRES (pont des), près Banne, sur la route de Saint-Ambroix aux Vans	161	Bar.	E.D.	Néoc. 1	
*LEDIGNAN. 1° point culminant de la traverse près la route d'Anduze	174	Nivel.	P.C.	Néoc.	

LIEUX DES STATIONS	ELEVATION en mètres au-dessus du niveau de la mer	NOMBRE et NATURE des observations	Auteurs des observations	composition géologique du sol	observations
2° point où se croisent les routes n° 107, de Nimes à Saint-Flour, et n° 110, de Montpellier au Puy	160,30	Nivel.	P.C.	Néoc.	
LIQUEMAILLE, montagne vers le N. de Génolhac	982	Bar.	H.F.	Sch. tr.	
LIQUIERE (la), campagne dans la commune de Servas, sur l'Aire	233	Bar.	E.D.	Néoc.	
LOUBARES, montagne au S ; de la commune de Saint-Jean-du-Gard	412	Bar.	E.D.	Trias	
LOZERE (chaîne de la). 1° sommet dit le Roc Malpertus, signal de Cassini	1683	Trigon.	E.M.	Gra.	L.
2° Roc des Aigles	1659	Bar.	E.D.	Gra.	L.
3° sommet dit *Tête de Bœuf*, au-dessus de la source du Tarn	1621	Bar.	E.D.	Sch. tr.	L.
4° sommet au S.-E. du précédent	1594	Bar.	E.D.	Sch. tr.	L.
5° sommet du bois des Armes	1576	Bar.	E.D.	Sch. tr.	L.
6° Roc de Peyralte	1460	Bar.	E.D.	Gra.	L.
7° Roc Rabuzat, ou clapier du Meunier, au N.-O. de Concoules	1101	Bar.	E.D.	Gra.	Limite du Ggard et de la Lozère
*MALBOS, seuil de l'église	467,80	Bar.	E.D.	Sch. tr.	Ar.
*MALONS. 1° seuil de l'église	877,20	Bar.	E.D.	Sch. tr.	
2° sommet de la montagne dite la Gardette, au N. de Malons	990,30	Bar.	E.D.	Sch. tr.	
MANDAJOR, château ruiné vers l'O. N.-E. d'Alais	280	Bar.	H.F.	Sch. tr.	
MAS DIEU, sur la route au milieu du village	373	Bar.	E.D.	Lias	
MAS-NEUF, ferme située au point culminant du petit bassin houiller des Rousses et Molières	418,30	Bar.	E.D.	Houil. 3	
MATAS (baraque de l'exploitation de houille du), bassin d'Olympie	242	Bar.	E.D.	Houil. 1	
MAZAC, point culminant de la montagne, au-dessus de ce hameau	283	Bar.	E.D.	Néoc.	
MAZEL. 1° hameau de la commune de Banne	399	Bar.	E.D.	Trias	Ar.
2° à la maison d'exploitation des mines	357,70	Bar. 2	E.D.	Houil.	Ar.
*MEJANNES-LE-CLAP. 1°seuil de l'église	302	Bar.	E.D.	Néoc.4	
2° mas de Pernille, au N. de cette commune	272	Bar.	E.D.	Néoc.4	
*MEJANNES-LES-ALAIS. 1°seuil de l'église	144	Bar.	E.D.	Néoc.4	
MENTARESSE, point culminant de la route de Saint-Ambroix aux Vans, vis-à-vis ce village	264	Bar.	E.D.	lias	Ar.

LIEUX DES STATIONS	ELEVATION en mètres au-dessus du niveau de la mer	NOMBRE et NATURE des observations	Auteurs des observations	composition géologique du sol	observations
*MEYRANNES. 1° seuil de l'église	199	Bar.	E.D.	Inf. L.	
2° niveau de la route départementale n° 21,sous l'église	187,53	Nivel.	P.C.	Lias	
*MIALET. 1° sur le pont situé à 8 mètres 50 centimètres sur les eaux du Gardon	168,90	Bar.	E.D.	Dol. inf. Lias	
2° entrée de la grotte à ossements, dite du Fort	180,40	Bar.	E.D.	Inf. L. Dol.	
MONASTIER (moulin du), commune de Tornac	148,80	Bar.	E.D.	O. inf.	
*MONS, seuil de l'église	214	Bar.	E.D.	Cal. lac	
MONTAGNAC, hameau de la commune de Meyrannes, au milieu du village	297,60	Bar.	E.D.	Lias	
MONTAIGU, montagne près d'Anduze	381	Bar.	E.D.	Oxf.	
MONTALET (château de), seuil de la porte	277,40	Bar.	E.D.	Lias	
MONTEILS. 1° seuil du temple	191	Bar.	E.D.	Cal. lac	
2° sur la montagne dite *Vié-Cioutat* (ville ruinée)	244	Bar.	E.D.	Cal. lac	
MONTEZE, hameau de la commune de Saint-Christol	153	Bar.	E.D.	Cal. lac	
MONTEZORGUES, hameau de la commune de Saint-Jean-du-Gard. Point culminant au N.-O., sur un tumulus gaulois	524	Bar.	E.D.	Lias	
*NAVACELLE, seuil de l'église	188	Bar.	E.D.	Néoc. 4	
*NERS. 1° partie supérieure du village, vis-à-vis l'ancien château	123	Bar.	E.D.	Cal. lac	
2° partie inférieure, à côté de la fontaine	88	Bar.	E.D.	Cal. lac	
3° point culminant de la montagne, au-dessus du tunnel du chemin de fer	152	Bar.	E.D.	Néoc.	
PAIOLIVE, à l'entrée de ce bois, vis-à-vis de Berrias	228	Bar.	E.D.	Néoc. 1	Ar.
PEAGE (le), au bord du Gardon d'Alais, limite du département	232	Bar.	E.D.	Sch. tr.	
ËREYROL, maison isolée sur la route de Portes au Pont de Monvert	588	Bar.	E.D.	Sch. tr.	
PERIES, hameau de la commune de Soustelle. 1° seuil de la porte du château	469	Bar.	E.D.	Sch. tr.	
2° sommet de la montagne qui le domine	499	Bar.	E.D.	Sch. tr.	
PIERREMALE. 1° montagne près d'Anduze. Sommet dit la Baume-de-Trentenaille	381	Bar.	E.D.	Oxf. 4	
2° sommet dit Fort-Rohan	337	Bar.	E.D.	Oxf. 4	

LIEUX DES STATIONS	ELEVATION en mètres au-dessus du niveau de la mer	NOMBRE et NATURE des observations	Auteurs des observations	composition géologique du sol	observations
3° Plaine de Pierremale, entre ces deux sommités	261	Bar.	E.D.	Oxf. 4	
PIERREMORTE , maison isolée près des mines de fer. Rez-de-chaussée	340	Bar.	E.D.	Oxf.	
PILOUSE (roc de la), vallon de la Grand-Combe. Sommet du roc	391,70	Bar.	E.D.	Houil.	
PONT D'ARC, sommet du pont situé à 59 mètres au-dessus des eaux moyennes de l'Ardèche	132,50	Bar.	E.D.	Néoc. 4	Ar.
PONT d'AVENES, sur la route nationale 104, d'Alais à Saint-Ambroix, à 5 mètres au-dessus de l'eau	221,90	Bar.	E.D.	Néoc.	
PONT de la TROUCHE, sur la Vallat de ce nom. Niveau des rails	201,83	Bar.	Ingénieurs de la Grand-Combe.	Houil.	
PONT DE L'AUZONNET	174,40	Bar.	E.D.	O. inf	
PONT DE NERS, niveau des rails ; 11 mètres sur l'eau	94	Bar.	E.D.	Néoc. et cal. lac.	
PONT DE PALMESALADE, commune de Portes, sur la route nationale n° 106	348,80	Bar.	E.D.	Houil.	
PONT DE PLAGNOL, limite du Gard et de la Lozère, sur le pont	439,34	Nivel.	P.C.	Sch. tr.	
PONT DE VERNAS, ancienne direction de la route des Vans à Villefort, à la limite du Gard	833,90	Bar.	E.D.	Sch. tr.	
PONT MOURIER, sur le Gard	203,97	Bar.	Ingénieurs de la Grand-Combe.	Houil.	
*PORTES, sol de la cour du château	585	Bar.	E.D.	Houil.	
PRADE (la). 1° ferme isolée de la commune de Générargues. Sol de la cour	285,70	Bar.	E.D.	Trias	
2° sommet au-dessus de ce mas	322	Bar.	E.D.	Lias	
PRADEAU, point culminant sur la route d'Alais à Saint-Ambroix, vis-à-vis le	238,94	Nivel.	P.C.		
PRADEL (le), commune de Laval, sur la route au milieu du village	386	Bar.	E.D.	Houil.	
PUECH, commune de Banne, sommet de la colline où est bâti ce hameau	294	Bar.	E.D.	Cal. à Gry.	Ard.
REBOUL ,hameau de la commune de Courry, seuil de la maison Lacroix	398,87	Bar. 2	E.D.	Cal. à Gry.	
REGOURDANE (vallat de), voyez Mas Dieu					
*RIBAUTE. 1° seuil de l'église	121	Bar.	E.D.	Néoc.	
2° point culminant du serre de Ribaute, au S. du mas de Borne	196	Bar.	E.D.	Néoc.	
RIEU, campagne au S.-O. de la commune de Barjac	255,40	Bar.	E.D.	Cal. lac.	
*ROBIAC, seuil de l'église	175	Bar. 2	E.D.	Trias	
ROCHE (la), campagne près Salavas	236,10	Bar.	E.D.	Cal. À hip.	Ar.

LIEUX DES STATIONS	ELEVATION en mètres au-dessus du niveau de la mer	NOMBRE et NATURE des observations	Auteurs des observations	composition géologique du sol	observations
ROCHEBELLE, près d'Alais, sur la montagne, au-dessus des mines de Cendras	274	Bar.	E.D.	Trias	
ROC d'UZEGE, rocher situé au N. de Saint-Ambroix	454	Trigon.	E.M.	Oxf.	
*ROUSSON. 1° seuil de l'église	314	Bar.	E.D.	Néoc.	
2° château de Rousson, seuil de la porte	250	Bar.	E.D.	Néoc.	
3° château ruiné	401	Bar.	E.D.	Néoc. 4	
ROUVERGUE, montagne au S.-E. de Portes	698	Trigon.	E.M.	Sch. tr.	
SAGRIES, campagne près Vagnas	257,30	Bar. + obs.	E.D.	Cal. à hip.	Ar.
*SAINT-AMBROIX. 1° sur le pont, à 11mètres 80 sur les basses eaux de la Cèze	147	Bar.	E.D.	Cong. lac	
2° point culminant de la montagne dite le Bois-de-la-Ville	291	Bar.	E.D.	Néoc. 4	
3° base de la tour Gisquet	215	Bar. 2	E.D.	Néoc. 4	
SAINT-ANDRE-de-CAP-CEZE, sur le pont du presbytère, à 4 mètres 50 au-dessus des eaux de la Cèze	479	Bar.	H.F.	Sch. tr.	L.
*SAINT-BENEZET, seuil de l'ancienne église	179	Bar.	E.D.	Néoc.	
*SAINT-BRES. 1° seuil de l'église	207	Bar.	E.D.	o. inf.	
2° point culminant de la montagne, au S. du hameau de Dieuze	262	Bar.	E.D.	o. inf.	
*SAINT-CEZAIRE-de-GAUZIGNAN. 1° seuil de l'église	113	Bar.	E.D.	Cal. lac.	
2° rivière de Droude, sur l'écluse du Moulin Portal	85	Bar.	E.D.	Cal. lac.	
*SAINT-CHRISTOL, à la pyramide	145,69	Nivel..	P.C.	Cong. lac	
SAINT-FLORENT, seuil de l'église	269	Bar.	E.D.	Trias	
SAINT-GERMAIN. 1° montagne près d'Alais, sommet occidental	358	Bar.	E.D.	Oxf.	
2° dans les ruines du couvent	338	Bar.	E.D.	Lias	
*SAINT-HIPPOLYTE-DE-CATON, sur la terrasse du château	134	Bar.	H.F.	Cal. lac.	
*SAINT-JEAN-de-CAIRARGUE, seuil de l'église	181	Bar.	E.D.	Cal. lac.	
*SAINT-JEAN-de-MARUEJOLS, sur la place, au pied de la tour de l'horloge	126,60	Bar.	E.D.	Cal. lac.	
SAINT-JEAN-de-VALERISCLE. 1° seuil de l'église	227	Bar.	E.D.	Houil.	
2° devant l'ancienne maison de l'administration des mines de houille, à la mine Gilly	211	Bar.	E.D.	Houil.	

LIEUX DES STATIONS	ELEVATION en mètres au-dessus du niveau de la mer	NOMBRE et NATURE des observations	Auteurs des observations	composition géologique du sol	observations
*SAINT-JEAN-du-GARD, à la place couverte	189	Bar.	E.D.	Gra.	
*SAINT-JEAN-du-PIN, point culminant de la montagne appelée Bois-Commun, où sont les mines de houille	287	Bar.	E.D.	Houil.	
SAINT-JULIEN d'ECOSSE, près Alais (voyez Ermitage)		Bar.	E.D.		
*SAINT-JULIEN-de-VALAGALGUES. 1° au bâtiment de la mine de couperose	225	Bar.	E.D.	o. inf.	
2° point culminant de la montagne où sont les mines de fer, dit le Serre-de-Fiogous	314	Bar.	E.D.	Lias	Cette montagne est formée par un immense dyke de fer hydraté
Saint-laurent, sur la montagne de Rochesadoule, où sont ouvertes les mines de Bessèges, seuil de la chapelle	447,20	Bar.	E.D.	Houil.	
*SAINT-MAURICE-de-CAZEVIELLE, seuil du temple	172	Bar.	E.D.	Cal. lac.	
*SAINT-PAUL-LACOSTE, seuil de l'église	293	Bar.	E.D.	Trias	
SAINT-PAUL-le-JEUNE. 1° seuil de l'église	268	Bar.	E.D.	Trias	Ar.
2° sur le petit îlot de terrain houiller du Vallat de Champ-Valz	324	Bar.	E.D.	Houil.	Ar.
SAINT-PIERRE (côte de), à la limite du Gard et de la Lozère	623,78	Nivel.	P.C.	Sch. tr.	
*SAINT-PRIVAT-de-CHAMPCLOS, seuil de l'église	251	Bar.	E.D.	Cal. lac.	
*SAINT-PRIVAT-des-VIEUX, seuil de l'église	188	Bar.	E.D.	Cong. lac.	
SAINT-SEBASTIEN, vielle chapelle sur une montagne au N. de Courry. Seuil	440	Bar.	E.D.	Oxf. 4	
*SAINT-SEBASTIEN-d'AIGREFEUILLE. 1° 1er étage du mas de Lay	300	Bar.	E.D.	M. sup. L.	
2° sommet dit le Serre-Blanc, au N. du hameau de la Vigne	400	Bar.	E.D.	O. inf.	
*SALAVAS. 1° point culminant de la montagne du roc de Jau	178,10	Bar.	E.D.	Cal. à hip.	Ar.
2° au mas de la Roche	236,10	Bar.	E.D.	Cal. à hip.	Ar.
3° sur le pont situé à 17m50 au-dessus de l'étiage de l'Ardèche	96,75	Bar. 2	E.D.	Cr. chl.	Ar.
*SALINDRES, commune au N.-E. d'Alais. 1° seuil de l'église	169	Bar.	E.D.	Cong. lac.	
2° dans les ruines de la tour de Becmil	215	Bar.	E.D.	Cong. lac.	
*SALLELES, seuil de l'église	219	Bar.	E.D.	Trias	Ar.
SALLEFERMOUSE, sur le chemin, au-dessus de la maison Brahic	377	Bar.	E.D.	Houil.	Ar.

LIEUX DES STATIONS	ELEVATION en mètres au-dessus du niveau de la mer	NOMBRE et NATURE des observations	Auteurs des observations	composition géologique du sol	observations
SALLES-de-GAGNIERES (les), commune de Castillon-de-Gagnières, à l'orifice du puits de M ; Lavernède, au S.-E. du village	206	Bar.	E.D.	Houil.	
*SALLES-du-GARDON (les), porte de l'église, 11 m sur le Gardon	185	Bar.	H.F.	Trias	
*SAMPZON. 1° seuil de l'église	308	Bar.	E.D.	Néoc.	Ar.
2° sur le rocher au milieu des ruines du château	386	Bar.	E.D.	Néoc.	Ar.
SAUVAGES, château près Alais. 1° au pied de la tour	318	Bar. plus	H.F.	Sch. tr.	
2° sommet dit le Serre de l'Eouzieiro, à l'E. du château	348	Bar.	E.D.	Néoc. 3	
SAUVAS, dans le hameau, sur la route, au pied d'une croix	239,10	Bar.	E.D.	Oxf.	Ar.
SERRE (la), sommet au N.-O. de Bessas	475	Trigon.	E.M.	Néoc.	Ar.
SERRE-BLANC, au-dessus du mas de l'AY	400,30	Bar.	E.D.	O. inf.	
SERRE du TRAVES (voyez Brannoux)		Bar.	E.D.		
*SEYNES, seuil de l'ancienne église convertie en temple	269	Bar.	E.D.	Néoc. 3	
SOUSCANTON, vieille tour de construction romane, près Saint-Jean-du-Pin	284,70	Bar.	E.D.	Oxf.	
SUBE, montagne au N.-O. de Saint-Ambroix, près Courry	500,90	Bar. 2	E.D.	Lias	
TARABIAS, commune du Chambon, point culminant au-dessus du village	510	Bar.	E.D.	Trias	
TAUPUSSARGUES (mas de), commune de Tornac	269	Bar.	E.D.	O. inf.	
TAVERNES, hameau de la commune de Ribaute. 1° étiage du Gardon sous le moulin	91	Bar.	E.D.	Néoc.	
2° point culminant de la montagne, à l'E. du village	163	Bar.	E.D.	Néoc. 3	
*TORNAC, au pied du donjon du château ruiné	186	Bar.	E.D.	Oxf.	
TOUR (la), hameau et tour ruinée au N.-N.-O. d'Alais	179	Bar.	H.F.	Lias	
TRELIS, commune de Saint-Florent, partie supérieure du village, dans la cour de la maison Vacher	479	Bar.	E.D.	Houil.	
TRESCOL DE VERNAS, près Saint-Paul-le Jeune	409,40	Bar.	E.D.	Trias	Ar.
TROUILLAS. 1° ancien château près la Grand'Combe, seuil de la porte	378	Bar.	E.D.	Trias	
2° sommet au N.-E.	482	Bar.	E.D.	Lias	
*VAGNAS, point culminant de la route de Vallon, à l'endroit dit Peyre-Plantade	257	Bar.	E.D.	Cr. chl.	Ar.

LIEUX DES STATIONS	ELEVATION en mètres au-dessus du niveau de la mer	NOMBRE et NATURE des observations	Auteurs des observations	composition géologique du sol	observations
VALLAT-du-MERLE, à l'entrée de la galerie ouverte dans la concession Jalabert et Montet, sous Sallefermouse	235,60	Bar.	E.D.	Houil.	
*VALLON, seuil de l'église	121	Bar.	E.D.	Chr. chl.	Ar.
VALZ (bois de), montagne au N. d'Anduze, point culminant au-dessus du hameau de Valz	362	Bar.	E.D.	Lias	
*VANS (les), sur la place de la Grave	172	Bar.	E.D.	Infr. L.	Ar.
VERN (le). 1° sommet au N.-O. de ce hameau, commune de Chambon	615,20	Bar.	E.D.	Sch. tr.	
2° îlot de terrain houiller entre Bellepoële et le Vern	542	Bar.	E.D.	Houil.	
VERRIERE (la), hameau au-dessous de Rousson	241,60	Bar.	E.D.	Cong. lac.	
*VEZENOBRE. 1° au milieu des ruines de l'ancien château	213	Bar.	E.D.	Cal. lac.	
2° point culminant à l'O. de la commune, près le mas des Gardies	177	Bar.	E.D.	Néoc.	
*VIALAS. 1° sur la place	627	Bar.	E.D.	Gra.	
2° aux fonderies, au milieu du pont de la Planche, situé à 8 m. au-dessus des eaux de la Luech	531	Bar.	E.D.	Sch. tr.	
VIE CIOUTA, emplacement d'un oppidum gaulois (voyez Monteils)		Bar.	E.D.		
*VILLEFORT. 1° place de l'Ormeau	593	Bar.	E.D.	Sch. tr.	L.
2° tunnel de Bayard, sur le trottoir	575	Bar.	E.D.	Sch. tr. et Gra.	L.
3° au collet de Villefort (voir Collet de Villefort)		Bar.	E.D.		
VINCENTE (côte de la), point culminant environ à 1,800 m d'Anduze	193	Bar.	E.D.	O. inf.	
VINSONNET, au N. de Saint-Ambroix	266	Bar.	H.F.	Oxf.	

ARRONDISSEMENT D'UZES

LIEUX DES STATIONS	ELEVATION en mètres au-dessus du niveau de la mer	NOMBRE et NATURE des observations	Auteurs des observations	composition géologique du sol	observations
AIGALIERS (ruines du château d')	256	Bar.	E.D.	Néoc.	
AIGUESE, au pied de la tour	96,80	Bar.	E.D.	Néoc.	
AIGUILLON, petite rivière. 1° sur le pont au Mas-Neuf, près Lussan	245,60	Bar.	E.D.	Néoc.	
2° niveau de cette rivière, aux *Concluses*, à l'endroit dit *Les Portails*	136,80	Bar.	E.D.	Néoc.	
AIRAN (Boulidou d'), commune de Saint-Quentin	95	Bar.	E.D.	Mol. coq.	
ALZON. 1° sa source dans les prés du Moutet, à l'endroit dit Trempachin	186,20	Bar.	E.D.	Aptien	
2° au-dessous du village de Vallabrix	133,50	Bar.	E.D.	Aptien	
*ANGLES (les). 1° seuil de l'église	79,20	Bar.	E.D.	Sub. et Dil.	
2° télégraphe, seuil de la porte	103,30	Bar.	E.D.	Sub. et Dil.	
ARDECHE.1° son confluent	33,30	Bar.	E.D.	Alluvion.	
2° niveau de l'Ardèche, vis-à-vis le village de Saint-Martin-d'Ardèche	50,70	Bar.	E.D.	Néoc.	Ar.
ARDOISE (l'), commune de Laudun, vis-à-vis ce hameau, sur la grand'route, à l'entrée du petit chemin vicinal qui va à Laudun	31	Trigon.	E.M.	Sub. et Dil.	
ARGILLERS, devant le château, seuil de la petite chapelle	62,60	Bar.	E.D.	Mol. coq.	
*ARPAILLARGUES, seuil du temple	137,30	Bar.	E.D.	Cal. lac.	
*AUPIAS (château des), première marche de l'escalier dans la cour	250,90	Bar.	E.D.	Paulétien	
AUZIGUE. 1° (moulin d'), rez-de-chaussée du moulin	160,15	Bar.	E.D.	Ucétien	
2° Font d'Auzigue	175,50	Bar.	E.D.	Ucétien	
3° sommet au-dessus du moulin	227	Bar.	E.D.	Cal. à hip	
4° lit du ruisseau d'Auzigue, sous le mas Ribières	147,90	Bar.	E.D.	Paulétien	
AVEN DU CAMELIER, commune de Fons-sur-Lussan, au fond, sur le rocher formant l'entrée du gouffre	274,40	Bar.	E.D.	Néoc.	
*BAGNOLS. 1° seuil de la porte de l'hôpital	71,40	Bar.	E.D.	Turonien	
2° sur le pont de la Cèze, sol	49	Trigon.	E.M.	Alluvion.	
BARAQUE DE CANDAUX ? à l'embranchement de l'ancienne route de Villeneuve-lès-Avignon, sommet de la montée	90	Bar.	E.D.	Néoc.	

LIEUX DES STATIONS	ELEVATION en mètres au-dessus du niveau de la mer	NOMBRE et NATURE des observations	Auteurs des observations	composition géologique du sol	observations
*BARON. 1° ruines du château dit l'Arche de Baron. Le sol	244,50	Trigon.	E.M.	Néoc.	
2° seuil de l'église	158	Bar.	E.D.	Cal. à hip.	
BARRIS (point culminant de la montagne de)	310	Bar.	E.D.		
*BASTIDE d'ENGRAS (la). 1° sur la terrasse N. du château, seuil de la porte	260,35	Bar.	E.D.	Tavien	
2° seuil de la chapelle Saint-Jean	230,10	Bar.	E.D.	Turonien	
3° Saint-Clément, monticule au N. de la Bastide	224,50	Bar.	E.D.	Mol. coq.	
BEZUC, hameau de la commune de Baron, seuil de la maison Galibert	208,30	Bar.	E.D.	Cal. à hip.	
*BLAUZAC, point culminant du village, sol de la terrasse ou bosquet de la maison Pintard	117,40	Bar.	E.D.	Cal. lac.	
BOIS DE HUDEAU ou VEDEAU, commune de Saint-Julien-de-Peyrolas, à l'O. de Pradou	197,50	Bar.	E.D.	Gault sableux	
BOIS DE LA CHAUX. 1°	284,40	Bar.	E.D.	Néoc.	
2°	251,30	Bar.	E.D.	Néoc.	
BOIS DE VARUS, près Vallabrix	220	Nivel.	E.D.	Néoc.	
BOISSET, hameau de la commune d'Argillers, seuil de la porte du rez-de-chaussée de la maison commune	84,70	Bar.	E.D.	Mol. coq.	
*BOLLENE. 1° statue de la vierge, au-dessus des trois marches qui forment le socle du piédestal	58,60	Bar.	E.D.	-	V.
2° vallon où se trouvent les exploitations d'argile réfractaire	145,55	Bar.	E.D.	-	V.
BONAMY (grange de),.1°commune de Mondragon	100,70	Bar.	E.D.	-	V.
2° sommet dit Fangouse, au-dessus de la grange de Bonamy	143,20	Bar.	E.D.	-	V.
BORD (ruines du château de), sol	176	Trigon.	E.M.	-	
BRES ou CORNAREDE (ancien couvent), maison de campagne, commune de Goudargues	181,70	Bar.	E.D.	Gault inférieur	
BRIVES, hauteur des eaux de ce ruisseau, près le Mas-Menu	116,90	Bar.	E.D.	Subap.	
BRUGAS (serre de), près Vallabrix	268,20	Bar.	E.D.	Tavien	
BUIS (le), signal entre Saint-Victor-la-Coste et Tavel	260,70	Trigon.	E.M.	Néoc.	
CABARESSE, hameau de la commune de Salazac. 1er étage de la maison Thibon	216,10	Bar.	E.D.	Gault sableux	

LIEUX DES STATIONS	ELEVATION en mètres au-dessus du niveau de la mer	NOMBRE et NATURE des observations	Auteurs des observations	composition géologique du sol	observations
CAMP-de-CESAR, montagne au N. de Laudun, à la chapelle dite Saint-Jean-de-Rousigue, sol	254,30	Bar.	E.D.	Turonien	
CANEQUE, montagne au N. de Tresque et dans cette commune	266,80	Bar.	E.D.	Cal. à hip.	
*CAPELLE (la). 1° seuil de l'église	204,50	Bar.	E.D.	Tavien	
2° au bord de l'étang, hauteur moyenne des eaux	170,40	Bar.	E.D.	Alluv.	
CARMIGNAN, hameau de la commune de Bagnols	49,50	Trigon.	E.M.	Alluv.	
*CARSAN, seuil de l'église	146,80	Bar.	E.D.	Paulétien	
CASTEL (Roc Castel), près Bagnols, sommet de calcaire à hippurites, au-dessus et au N. de Castel	207,50	Bar.	E.D.	Cal. à hip.	
*CASTILLON du GARD, seuil de la porte du clocher	92,80	Bar.	E.D.	Mol. coq.	
*CAVILLARGUES. 1° seuil de l'église	133,90	Bar.	E.D.	Subap.	
2° seuil de la chapelle du Saint-Sépulcre	206,50	Bar.	E.D.	Turonien	
CEZE[1] . 1° embouchure de cette rivière dans le Rhône	26	Nivel.	P.C.	Alluv.	
2° à une distance de 5174 m de l'embouchure de la Cèze	29	Nivel.	P.C.	Alluv.	
3° sous le pont de Bagnols	37,50	Nivel.	P.C.	Alluv.	
4° sur le barrage du moulin du Cros, à environ 9000 m du pont de Bagnols	52,50	Nivel.	P.C.	Ucétien	
4bis sous le barrage	51	Nivel.	P.C.	Ucétien	
5° chute de la Roque à une distance de 620 m du barrage ci-dessus	52,50	Nivel.	P.C.	Cal. à hip.	
6° sur le barrage de la Roque, au-dessus du n° 5, la distance du barrage à la chute est de 1007 mètres	62,50	Nivel.	P.C.	Cal. à hip.	
7° sur le barrage de Cazerneau, à une distance de 2447 m du barrage de la Roque, ou à une distance de 12386 m du pont de Bagnols	65	Nivel.	P.C.	Alluv.	
8° à une distance de 16580 m du pont de Bagnols, ou à 6000 m du barrage de la Roque	67,50	Nivel.	P.C.	Alluv.	

[1] D'après le nivellement de M. de Montluisant (1822), l'embouchure de la Cèze serait de 27m 70 cent. au-dessus du niveau de la mer. C'est ce chiffre que nous avons ajouté aux cotes de la Cèze dans l'arrondissement d'Alais. Le nivellement de la Cèze depuis son embouchure jusqu'à Bessèges, a été fait par les ponts et chaussées dans l'été de 1842, pour servir à l'étude de la canalisation de cette rivière, par l'ordre de M. Teste, ministre des travaux publics.

LIEUX DES STATIONS	ELEVATION en mètres au-dessus du niveau de la mer	NOMBRE et NATURE des observations	Auteurs des observations	composition géologique du sol	observations
9° à une distance de 23000 m en aval de l'embouchure de la Claisse	80,50	Nivel.	P.C.	Alluvion.	
10° à 15000 mètres en aval de l'embouchure de la Claisse, à peu près à Montclus	90,50	Nivel.	P.C.	Néoc.	
11° sur le barrage du moulin Ferreirolles, à une distance de 9800 m en aval de l'embouchure de la Claisse (dans l'arrondissement d'Alais)	97,50	Nivel.	P.C.	Néoc.	Arrond. d'Alais
CHAMPCOUFFE, commune de Saint-Paulet. 1°à l'entrée d'une galerie ouverte en 1855	100,80	Bar.	E.D.	Paulétien	
2° sur la montagne où sont ouvertes les mines	142,70	Bar.	E.D.	Paulétien	
CHAPELAS, commune de Saint-Paulet. 1° seuil de la porte d'entrée de la ferme	325	Trigon.	E.M.	Turonien	
2° sommet de la montagne dite le *Devès du Chapelas*	347,40	Bar.	E.D.	Cal. lac.	
CHAPELLE DE SAINT-JEAN de ROUSIGUES, crête de rocher au N. de la chapelle, sur le plateau de la Caux	261,57	Trigon.	E.M.	Turonien	
CHAPELLE de SAINT-PIERRE-de-CASTRES, sol sur le plateau de la Caux	242	Trigon.	E.M.	Turonien	
CHARAVEL, hameau de la commune de Sabran	209,30	Bar.	E.D.	Cal. à hip.	
CHARTREUSE-de-VALBONNE. 1° sol de la cour vis-à-vis la chapelle	196,78	Bar. 6	E.D.	Cénomanien	
2° Saoût Daoû Miôou (au-dessus du), sur le pâtis de Salazac	354,20	Bar. 2	E.D.	Cal. lac.	
3° la croix de Sablet (au N. de)	290	Bar.	E.D.	Paulétien	
*CHATEAU-NEUF-du-PAPE. 1° sol au pied de la tour du château, à gauche de la porte Est	117,50	Trigon.	E.M.	-	V.
2° clef de la voûte de cette même porte	121,60	Trigon.	E.M.	-	V.
*CHUSCLAN. 1° seuil de l'église	33,37	Bar. 3	E.D.	Alluvion.	
2° sur le tablier du pont suspendu	40	Trigon.	E.M.		
COL de l'ANCISE, passage de la route à la limite des arrondissements d'Alais et d'Uzès, près Font-Couverte	192,50	Bar.	E.D.	Néoc.	
*COLLIAS. 1° seuil de l'église	64,83	Trigon.	E.M.	Mol. coq.	
2° tablier du pont suspendu	64,10	Bar. 3	E.D.		
3° point culminant de la montée de la Torte	193,20	Bar.	E.D.	Néoc.	
4° plaine du grès de Collias	91	Bar.	E.D.	Mol. coq.	

LIEUX DES STATIONS	ELEVATION en mètres au-dessus du niveau de la mer	NOMBRE et NATURE des observations	Auteurs des observations	composition géologique du sol	observations
*CONNAUX. 1° dans le village, à la borne 232	81,55	Nivel.	P.C.	Aptien	
2° sommet de la montagne dite les Costes, où sont ouvertes les mines de lignite	172,85	Bar.	E.D.	Paulétien	
3° à l'entrée de la mine du Rocher	140,50	Bar.	E.D.	Paulétien	
*CORNILLON. 1° seuil de l'église	160	Bar. 2	E.D.	Turonien	
2° montagne du clos de Saint-Vincent	260,70	Bar.	E.D.	Cal. lac.	
3° point culminant sur le chemin vicinal de Cornillon à Issirac, vis-à-vis le travers de la forêt de Cornillon	280,80	Bar.	E.D.	Turonien	
COURNET, montagne, commune de Foissac	197,30	Bar.	E.D.	Cal. lac.	
CROIX de SABLET, près la chartreuse de Valbonne, sur le socle de la croix	272,55	Bar. 2	E.D.	Cénomanien	
CROMPE (signal de la), situé près de la ferme de ce nom, commune de Saze, base	232	Trigon.	E.M.	Néoc.	
DARBOUS ou DERBOUS, château ruiné	189,50	Bar.	E.D.	-	V.
DENT de MARCOULE (près Chusclan), sol	221,90	Trigon.	E.M.	Turonien	
DENT de SIGNAC, rocher, commune de Bagnols	225,41	Trigon.	E.M.	Turonien	
DEVES, montagne au-dessus du hameau de Bezuc, commune de Baron	351,50	Bar.	E.D.	Néoc.	
DIOLE (vallat de), à son origine, sur le chemin de grande vicinalité, n° 23, près Saint-Laurent-la-Vernède	245,60	Bar.	E.D.	Aptien	
DIONS, clocher, sommet	89,1	Bar.	E.D.	Néoc.	
ERMITAGE de LAVAL, commune de Colias, seuil de la porte de la chapelle	102,50	Bar.	E.D.	Néoc.	
ETANG DE MASSILLAN	120,65	Bar.	E.D.	Alluv.	V.
ETANG de RUE ou de RUS, commune de Sérignan. Fond de la cuvette de cet étang desséché	89,90	Bar.	E.D.	Alluv.	V.
*FOISSAC, seuil du temple, ancienne église	142,75	Bar. 2	E.D.	Aptien	
*FONS-sur-LUSSAN, seuil de l'église	292	Bar. 2	E.D.	Néoc.	
*FONTARECHE. 1° seuil de l'église	254,70	Bar.	E.D.	Turonien	
2° serre de Cabrière, montagne au S. du village	254	Bar.	E.D.	Tavien	
3° moulin à vent d'Amilhac	288	Bar.	E.D.	Néoc.	
FONT-d'EURE, commune d'Uzès (voir Uzès)		Bar. 2	E.D.		
FORET-de-MALMONT, à l'Est de Valliguières	280,80	Bar.	E.D.	Néoc.	

LIEUX DES STATIONS	ELEVATION en mètres au-dessus du niveau de la mer	NOMBRE et NATURE des observations	Auteurs des observations	composition géologique du sol	observations
*FOURNES, devant la porte de la tour de l'horloge	63,85	Bar.	E.D.	Subap. et dil.	
FRAUCH (mas de), commune de SaintAndré-d'Oleirargues, très petite grange inhabitée	227,30	Bar.	E.D.	Turonien	
FRECHIERES. 1° (source des), en aval du pont Saint-Nicolas. Cette source est un peu plus haute que l'eau du Gardon	35	Bar.	B.V.	Néoc.	
2° sommet du rocher à pic au-dessus de la source des Fréchières	185	Bar.	B.V.	Néoc.	
GACHETTE(anciennement Tour Caramude), sur le bord du Rhône entre Roquemaure et Villeneuve	104,60	Bar.	H.F.	Néoc.	
*GARN (le), seuil de l'église	266,70	Bar.	E.D.	Cal. lac.	
*GAUJAC. 1° seuil de l'église	146	Bar.	E.D.	Paulétien	
2° sur la montagne Saint-Vincent, au milieu de la chapelle ruinée de ce nom	248,20	Bar.	E.D.	Tavien	
GAUJAC (combes de), à 2800 m de Connaux, borne 260	160,67	Nivel.	P.C.	Néoc.	
GICON. 1° château ruiné, commune de Chusclan, au milieu des ruines	250,70	Bar.	E.D.	Cal. à hip.	
2° ferme de Gicon, sous le château	147,70	Bar.	E.D.	Cal. à hip.	
GOUDARGUES, niveau des eaux de la source	80	Bar. 2	E.D.	Néoc.	
GRANGE-desSIX-DENIERS, commune de Saint-Marcel-de-Carereiret	237,30	Bar. 2	E.D.	Cénomanien	
GRIGNAN (château de)	308	Bar.	Gasparin	-	Dr.
ISSART (les), derrière le château, sur la route d'Aramon à Villeneuve	46	Bar.	H.F.	Néoc.	
*ISSIRAC, sol du clocher	296	Trigon.	E.M.	Cal. lac.	
JASSE d'ALEXIS FRA, au S. de Cavillargues	151,70	Bar.	E.D.	Cénomanien	
JASSE de CAMPEY, près Tavel	219,50	Bar. 2	E.D.	Néoc.	
JASSE SOULIER, col au-dessus de cette jasse, sur le terrain à lignite, (près Cavillargues)	226,60	Bar.	E.D.	Paulétien	
JONADE (la), montagne près Saint-Julien-de-Peyrolas	171,30	Bar.	E.D.	Tavien	
JONGUIER (le), ferme au N. de la commune de Chusclan	93,70	Bar.	E.D.	Cal. à hip.	
JOLS (château de), commune de Saint-Quentin	127,10	Bar.	E.D.	Mol. coq.	
JUSTON. 1° dans la cour dela ferme (commune d'Aubussargues)	161,20	Bar.	E.D.	Aptien	

LIEUX DES STATIONS	ELEVATION en mètres au-dessus du niveau de la mer	NOMBRE et NATURE des observations	Auteurs des observations	composition géologique du sol	observations
2° sur la montagne. Sol	205,50	Trigon.	E.M.	Cal. lac.	
*LA BRUGUIERE. 1° seuil de l'ancienne église située au point culminant du village	296,40	Bar. 2	E.D.	Tavien	
2° au mas de Cabillan	251,70	Bar.	E.D.	Mol. coq.	
*LA CALMETTE, traverse de la route nationale n° 106, borne 132	77,62	Nivel.	P.C.	Cal. lac.	
LA GARDIE, montagne au S. de Saint-Pons-la-Calm. Sol	289,10	Trigon.	E.M.	Tavien	
*LA Roque, sur la chaussée du moulin de la Roque	50,40	Bar.	E.D.	Cal. à hip.	
LARNAC, hameau de la commune de Montaren. Seuil de la porte de la ferme de M. Charles Amoreux	200,80	Bar.	E.D.	Néoc.	
LASCOURS (château de), commune de Laudun	43	Trigon.	E.M.	Sub. et dil.	
LAUDUN. 1° seuil de l'église	65,90	Bar. 2	E.D.	Paulétien	
2° observation faite à la limite du calcaire gris et de l'étage à lignite	138,90	Bar.	E.D.	-	
3° pont sur la Tave. Pavé du pont	35,40	Bar.	E.D.	-	
*LAVAL-SAINT-ROMAN, seuil de la porte de la mairie	133,40	Bar.	E.D.	Néoc.	
*LIRAC, à la source Fonbesse	112,40	Bar.	E.D.	Néoc.	
LOMBREN, groupe du M^{t} Gicon, commune de Vénéjan	292,15	Trigon.	E.M.	Cal. à hip.	
*LUSSAN. 1° seuil de l'église	304,40	Bar. 4	E.D.	Néoc.	C'est la commune la plus élevée de l'arrondissement d'Uzès
2° seuil de la porte du château de Fan	249,30	Bar.	E.D.	Néoc.	
3° au Mas-Neuf. Seuil de la porte de l'auberge, au niveau du sol du pont sur l'Aiguillon	245,60	Bar.	E.D.	Néoc.	
MARIGNAC, hameau de la commune d'Aigaliers. Sol de la basse-cour de la maison d'Etienne Quet	223,90	Bar.	E.D.	Aptien.	
MARQUES (les), campagne de M. Sartre, commune de Verfeuil	72,55	Bar.	E.D.	Turonien	
MAS-DE-BIALES, commune de Cavillargues	148	Bar.	E.D.	Cénomanien	
MAS-de-CARRIERE, hameau de la commune de Pougnadoresse	177,90	Bar.	E.D.	Tavien	
MAS-de-CADE, commune de Cavillargues	165,95	Bar. 2	E.D.	Subap.	
MAS-de-MENU. 1° à l'Ouest de Saint-Pons-la-Calm	126,10	Bar. 2	E.D.	Gault inf.	
2° sommet à l'O. de ce mas, où sont deux cippes romains	181,10	Bar.	E.D.	Cénomanien	

LIEUX DES STATIONS	ELEVATION en mètres au-dessus du niveau de la mer	NOMBRE et NATURE des observations	Auteurs des observations	composition géologique du sol	observations
3° sommet près du mas	146,20	Bar.	E.D.	Cénomanien	
MAS-de-ALISSE, près le Pin	168,50	Bar.	E.D.	Paulétien	
MAS-d'ZVESQUE, commune de Serviers	158,40	Bar.	E.D.	Cénomanien	
MAS-du-CELLIER, hameau de la commune de Saint-André-d'Oleirargues. 1° rez-de-chaussée de la maison Prade	268,20	Bar.	E.D.	Paulétien	
2° sommet au N.-E. de ce hameau	264	Bar.	E.D.	Paulétien	
MAS-du-PERROT, commune de Cavillargues	165,95	Bar. 2	E.D.	Paulétien	
MAS-du-PONSONET, commune de Cavillargues	196,55	Bar. 2	E.D.	Paulétien	
MASMOLENE, commune de la Capelle ; base de la tour bâtie sur le roc	263	Trigon.	E.M.	Tavien	
MAS RAOUX, commune de Laval	246,70	Bar.	E.D.	Cal. lac.	
MASSEPAS, commune de Saint-Laurent-la-Vernède. 1° seuil de la porte de la cour de cette campagne	200	Bar. 2	E.D.	Cénomanien	
2° serre de Massepas, stationA, sur le cal. à *Ostrea colomba*	239,50	Bar.	E.D.	Turonien	
3° bois de Massepas, station B, sur le grès rouge lustré	257,40	Bar.	E.D.	Tavien	
MEGIERS, hameau de la commune de Sabran	178,60	Bar.	E.D.	Ucétien	
MEZERAC, commune de Saint-Paulet-de-Caisson. 1° au 1er étage de la maison des mines	159	Bar.	E.D.	Paulétien	
2° sommet de la montagne	181,70	Bar.	E.D.	Cénomanien	
3° au-dessus de la couche de grès rouge ferrugineux lustré, sur le revers E. de la montagne	147,50	Bar.	E.D.	Tavien	
MONDRAGON, au milieu des ruines du château	102,50	Bar.	E.D.	Turonien	V.
MONTAGNE (Grand), près Villeneuve-lès-Avignon	191,60	Trigon.	E.M.	Néoc.	
MONTAIGU, commune de Carsan, château ruiné	236,10	Bar.	E.D.	Turonien	
MONTAIGU, à l'Est et à 1800 m de Saint-Victor-la-Coste	252,90	Trigon.	E.M.	Néoc.	
MONTAIGU, rocher à l'E.-N.-E. d'Uzès. Sol	259,60	Trigon.	E.M.	Tavien	
MONTAREN, seuil de la porte du moulin à vent, au N. du Village	158,80	Bar.	E.D.	Cénomanien	
*MONTCLUS. 1° seuil de l'église	103,50	Bar.	E.D.	Néoc.	
2° signal de l'Etat major, dit le Grand-Serre. Sol	331	Trigon.	E.M.	Néoc.	

LIEUX DES STATIONS	ELEVATION en mètres au-dessus du niveau de la mer	NOMBRE et NATURE des observations	Auteurs des observations	composition géologique du sol	observations
MONTEZES (les), hameau de la commune de Verfeuil. Premier étage de la maison de Louis Broche	158,60	Bar.	E.D.	Gault inf.	
MONTFAUCON, au milieu des ruines du château	77,8	Bar.	E.D.	Tironien	
MONTICAULT, colline à l'E. de Chusclan	121,90	Bar.	E.D.	Turonien	
*MORNAS. 1° sommet le plus élevé des ruines du château	164	Trigon.	E.M.	-	V.
2° télégraphe, sol	169	Trigon.	E.M.	-	V.
MOULIN-à-VENT de la BRUGUIERETTE, commune d'Aigaliers	174	Bar.	E.D.	Cal. à hip.	
MOULIN-de-FABRE, commune de Carsan. 1° moulin à eau sur le ruisseau de *Rieu-Sablet*	103,70	Bar.	E.D.	Gault sableux	
2° sur la montagne au N. du moulin dite le Brugas, commune de Saint-Paulet-de-Caisson	158,90	Bar.	E.D.	Cénomanien	
MOULIN-de-la-BAUME, sur le Gardon, au-dessous du pont Saint-Nicolas. Niveau de l'écluse	33,80	Bar.	E.D.	Néoc.	
*MOUSSAC, au pied de la tour	93,75	Bar.	E.D.	Cal. lac.	
NOTRE-DAME-de-ROCHEFORT, seuil de la porte de l'église	138	Bar.	E.D.	Néoc.	
*LE PEGUE, seuil de l'église	397,90	Bar. 2	E.D.	-	Dr.
*ORANGE. 1° au pied de l'échelle du télégraphe	110,8		Annuaire du bureau des longitudes	-	V.
2° cabinet de M. Adrien de Gasparin, 1er étage	44,83	Bar. plus.	Gasparin	-	V.
3° sommet du clocher	82,50	Trigon.	E.M.	-	V.
*ORSAN. 1° seuil de l'église	42,60	Bar. 2	E.D.	Subap.	
2° sur le roc de la Pise	96,20	Bar.	E.D.	Paulétien	
*ORGNAC, seuil de l'église	281,05	Bar.	E.D.	Cal. lac.	
PARET, montagne	196,20	Bar.	E.D.	-	
PATIS de SALAZAC, plateau entre Salazac et la chartreuse de Valbonne. Au seuil de la bergerie Bouillard	328,82	Bar. 2	E.D.	Cal. lac.	
PEYRIERES (les), hameau de la commune de Goudargues. Sur le roc, derrière la maison de Joseph Vedrine	182,70	Bar.	E.D.	Gault inf.	
PIERRE-FICHE, menhir gaulois, commune de Verfeuil, le pied du monument	302,50	Bar.	E.D.	Néoc.	
PIGEONNIER ruiné, dit de Belle-Vue, près les mines de lignite du mas Perrot, commune de Cavillargues	193	Bar.	E.D.	Paulétien	

LIEUX DES STATIONS	ELEVATION en mètres au-dessus du niveau de la mer	NOMBRE et NATURE des observations	Auteurs des observations	composition géologique du sol	observations
PIGNIERE, montagne près Saint-Alexandre. Sol	275,10	Trigon.	E.M.	Cal. à Gry.	
PIOLENC, sur le Serre-des-Costes, point culminant dit le Serre-de-Gau	107,20	Bar.	E.D.		V.
*PIN(le) 1° seuil de l'église	176	Bar.	E.D.	Paulétien	
2) orifice du puits Vallier	178,70	Bar. 2	E.D.	Paulétien	
PLUMET, montagne entre Saint-André-de-Roquepertuis et Sanit-Christol-de-Rhodières	348,20	Bar.	E.D.	Cal. lac.	
PONT-d'ARDECHE, route nationale n° 86	50,24	Nivel.	P.C.	Subap.	
PONT-de-MERCADIES, sur la Tave. Sol	30,81	Nivel.	Poul.	Subap.	
PONT-de-NIZON, à l'embranchement de la route départementale n° 13 bis	38,85	Nivel.	Poul.	Subap.	
PONT-du-GARD, sommet du pont à 20 m 10 c sur les eaux du Gardon	36,05	Bar.	H.F.	Néoc.	
PONT-SAINT-ALEXANDRE, aux tuileries, sur le ruisseau de l'Arnave, route nationale n° 86	65,54	Nivel.	Poul.	Sub. et Dil.	
*PONT-SAINT-ESPRIT. 1° à Saint-Nicolas, sur le pont, 11 m 75 au-dessus du Rhône	40,11	Bar.	H.F.	Alluvion.	
2° à la borne n° 40	51,24	Nivel.	P.C.	Subap.	
PONT-SAINT-NICOLAS, sur la route de Nimes à Uzès, à 15 m 6 sur les eaux du Gardon	48,86	Nivel.	P.C.	Néoc.	
*POUGNADORESSE. 1° seuil de la porte d'entrée de la cour du château	231,30	Bar.	E.D.	Tavien	
2° sommet vis-à-vis de ce village, au N.	219,70	Bar.	E.D.	Turonien	
*POUZILHAC. 1° sur la route nationale n° 86, borne 296	218,37	Nivel.	P.C.	Néoc.	
2° au N. du village, à l'embranchement de la route départementale n° 21, sur la borne 278	228,63	Nivel.	P.C.	Néoc.	
PRADOU. 1° ferme isolée de la commune de Saint-Julien-de-Peyrolas. Seuil de la porte du rez-de-chaussée	155,60	Bar.	E.D.	Tavien	
2° au-dessus de cette ferme, à la limite du Cénomanien et du Gault	113,45	Bar.	E.D.	Cén. et Gault	
3° au fond du ravin, au-dessous de cette ferme	88,70	Bar.	E.D.	Gault sableux	
*PUJAUT, sol du moulin à vent	119,90	Trigon.	E.M.	Sub. et Dil.	
ROC de la FOLLE, près Chusclan	188,40	Bar.	E.D.	Ucétien	
*ROCHEFORT, seuil de l'ancienne église, sur le rocher	128,20	Bar. 2	E.D.	Néoc.	
ROCHERS d'ESCATE, commune de La Roque	198,60	Bar.	E.D.	Cal. à hip.	

LIEUX DES STATIONS	ELEVATION en mètres au-dessus du niveau de la mer	NOMBRE et NATURE des observations	Auteurs des observations	composition géologique du sol	observations
ROQUEBRUNE (sommet de la côte de) entre Bagnols et le Pont-Saint-Esprit, route nationale n° 86 à la borne 81	134,25	Nivel.	P.C.	Cal. à hip.	
*ROQUEMAURE. 1° à l'entrée S. de la ville, sur le couronnement de la borne 1238, route départementale n° 13	23,55	Nivel.	Poul.	Alluvion.	
2° au bord du Rhône, sous le château	20,80	Bar.	H.F.	Néoc.	
RUSSAN. 1° moulin à vent. Sol	126,20	Trigon.	E.M.	Néoc.	
2° croix en pierre au-dessus du village. Sol	173,90	Bar.	E.D.	Néoc.	
SABLAS (montagne du), commune de Bollène	207,05	Bar. 2	E.D.		V.
*SABRAN, seuil de l'église	270,50	Bar.	E.D.	Cal. à hip.	
SAGRIES, commune de Sanilhac, seuil de l'église	87,60	Bar.	E.D.	Mol. coq.	
*SAINT-ALEXANDRE. 1° seuil de l'église	133,40	Bar.	E.D.	Sub. et Dil.	
2° col au pic de la montagne de la Cazelle, à l'origine du vallat de Vallien	209,20	Bar.	E.D.	Turonien	
*SAINT-ANDRE-de-ROQUEPERTUIS, seuil de l'église	119,55	Bar. 3	E.D.	Cal. lac.	
SAINT-ANDRE-d'OLERARGUES, seuil de l'église	219,47	Bar. 3	E.D.	Cénomanien	
SAINT-CHRISTOL, hameau de la commune de Saint-André-d'Olérargues	159,80	Bar.	E.D.	Turonien	
*SAINT-CHRISTOL-de-RODIERES. 1° seuil de l'église	225,23	Bar. 4	E.D.	Gault inférieur	
2° au mas de Sallet	252,60	Bar.	E.D.	Gault inférieur	
3° origine du vallat de Rodières et du vallat de Saint-Christol, près du mas Toulair	209,22	Bar.	E.D.	Aptien	
*SAINT-GENIES-de-COMOLAS, sur la route	61	Nivel.	P.C.	Subap.	
*SAINT-GERVAIS, sur la route	76	Bar.	E.D.	Subap.	
*SAINT-HILAIRE-d'OZILLAN. 1° seuil de la porte du clocher	57,10	Bar. 2	E.D.	Subap.	
2° au milieu des ruines du château dit Saint-Hilaire-le-Vieux	150,50	Bar.	E.D.	Néoc.	
*SAINT-HIPPOLYTE-de-MONTAIGU, sur la route	132,69	Nivel.	P.C.	Aptien	
*SAINT-JULIEN-de-PEYROLAS, seuil de l'église	112,25	Bar. 3	E2D.	Subap.	
*SAINT-JUST, seuil de l'église	74,80	Bar. 3	E.D.	Subap.	Ar.
*SAINT-LAURENT-des-ARBRES. 1° seuil de l'église	85,50	Bar. 2	E.D.	Subap.	
2° plateau diluvien dit *des Causses*, à l'extrémité O. de la commune, sur la route de Saint-Victor	150,10	Bar.	E.D.	Sub. et Dil.	

LIEUX DES STATIONS	ELEVATION en mètres au-dessus du niveau de la mer	NOMBRE et NATURE des observations	Auteurs des observations	composition géologique du sol	observations
*SAINT-LAURENT-des-CARNOLS, seuil de l'église	91,32	Bar. 3	E.D.	Subap.	
*SAINT-LAURENT-la-VERNEDE, seuil de l'église	216,95	Bar. 2	E.D.	Mol. coq.	
SAINT-MARCEL-d'ARDECHE. 1° seuil de l'église	124,95	Bar. 2	E.D.	Subap.	Ar.
2° colline entre les hameaux de Trignan et de Saint-Sulpice	187,60	Bar.	E.D.	Subap.	Ar.
*SAINT-MARCEL-de-CARREIRET, seuil de l'église	202,96	Bar.	E.D.	Turonien	
*SAINT-MICHEL-d'EUZET, seuil de l'église	97,60	Bar.	E.D.	Subap.	
SAINT-NICOLAS, (point culminant de la côte de), sur la route de Nimes à Uzès	193,23	Bar.	E.D.	Néoc.	
SAINT-PANCRACE, chapelle près de Pont-Saint-Esprit	148,50	Bar.	E.D.	Turonien	
*SAINT-PAULET-de-CAISSON, seuil de l'église	65,72	Bar. 2	E.D.	Sub. et Dil.	
*SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX	121	Bar.	Gasparin		Dr.
*SAINT-PONS-de-la-CALM, seuil de l'église	132,10	Bar. 2	E.D.	Néoc.	
*SAINT-QUENTIN. 1° seuil de l'église	127,57	Bar. 3	E.D.	Ucétien	
2° sommet dit la Coste, au N.-E. du village	187,40	Bar.	E.D.	Gault inf.	
3° au rez-de-chaussée de la campagne de Castelnau	153,20	Bar.	E.D.	Aptien	
SAINT-SAUVEUR (chapelle de), commune de Cornillon. Sommet du clocheton	206	Trigon.	E.M.	Turonien	
*SAINT-SIFFRET, seuil de l'église	157,20	Bar.	E.D.	Mol. coq	
*SAINT-VICTOR-des-OULES. 1° seuil de l'église	206,30	Bar. 3	E.D.	Cal. lac.	
2° aires communales du village, plateau désigné sous le nom de *Rotacamp*	238	Bar.	E.D.	Cal. lac.	
3° au Grand-Terrier, rez-de-chaussée du mazet d'Antoine Saler	220,40	Bar.	E.D.	Ucétien	
*SAINT-VICTOR-LACOSTE. 1° seuil de l'église	145	Bar. 2	E.D.	Gault	
2° sommet des ruines du Castellas	248	Trigon.	E.M.	Néoc.	
3° sur la colline dite le Bosquet	160,20	Bar.	E.D.	Cénomanien	
4° seuil de la chapelle de Meyran	100,40	Bar.	E.D.	Subap.	
5° sur la colline dite *Baraca*, où sont les mines de lignite	118,20	Bar.	E.D.	Paulétien	
*SALAZAC, seuil de l'église	239,67	Bar. 3	E.D.	Gault inf.	
*SANILHAC. 1° dans la cour du château, seuil de la porte d'entrée du vestibule	127,20	Bar. 2	E.D.	Mol. coq.	

LIEUX DES STATIONS	ELEVATION en mètres au-dessus du niveau de la mer	NOMBRE et NATURE des observations	Auteurs des observations	composition géologique du sol	observations
2° au domaine de la Clastre, seuil de la porte du salon donnant sur le jardin	99,60	Bar.	E.D.	Mol. coq.	
3° dans le bois de la Couffine, sur le chemin, en venant de la montagne de la Baume	170,80	Bar.	E.D.	Néoc.	
SELOUZE, colline au S. de Saint-André-de-Roquepertuis	160,50	Bar.	E.D.	Gault inf.	
SERRE-de-MONTOLIVET, près la chartreuse de Valbonne	346	Bar.	E.D.	Gault	
*SERVIERS. 1° dans la cour du château, au niveau du seuil de la porte d'entrée du vestibule	157,36	Bar. 3	E.D.	Cal. à hip.	
2° seuil de l'église	120,40	Bar. 2	E.D.	Ucétien	
3° sur le pont de Serviers	105	Bar.	E.D.	Cal. à hip.	
4° au moulin à vent de la Garriguette	110,90	Bar.	E.D.	Néoc.	
SIGNARGUES (plateau de), à l'entrée de la route départementale n° 27, passant par Rochefort	153,27	Nivel.	Poul.	Sub. et Dil.	
SIMON (jardin potager du sieur), commune de Saint-Quentin. Sol du rez-de-chaussée	104,10	Bar.	E.D.	Mol. coq.	
Sommet au N.-O. de Tavel, marqué dans les altitudes de l'Etat Major, sous le nom d'Arbre Isolé (feuille d'Avignon), 153 60. Sol	150	Trigon.	E.M.	Néoc.	
TAVE. 1° source de ce ruisseau, près la Bruguière	264,60	Bar.	E.D.	Cénomanien	
2° lit de ce ruisseau sous le mas de Palisse, près le mas de l'Allemand	114,60	Bar.	E.D.	Cénomanien	
3° sur le mont de Tave, au moulin de M. de Castries, dit moulin de Gaujac, commune de Saint-Pons-la-Calm	98,90	Bar.	E.D.	Subap.	
*TAVEL 1° seuil de l'église	105,35	Bar.	E.D.	Néoc.	
2° point A du cadastre	175,50	Bar.	E.D.	Néoc.	
3° sur la route départementale n° 27, sur le bahut du parapet, aval du pont situé sur le ruisseau qui vient du village	72,73	Nivel.	Poul.	Subap.	
TOUR de CANTADUC, commune de Saint-Quentin. Seuil de la porte	187,50	Bar.	E.D.	Mol. coq.	
TOUR de VILLEPERDRIX, au château de la Blache, commune de Pont-Saint-Esprit . Seuil de la porte d'entrée	163,80	Bar.	E.D.	Cénomanien	
*TRESQUE. 1° seuil de l'église	96,40	Bar. 2	E.D.	Tavien	
2° près de la tuilerie Borély, aux recherches de combustible et au N.	126,10	Bar.	E.D.	Tavien	
*UZES. 1° sur la place des casernes	120,63	Bar.	H.F.	Mol. coq.	

LIEUX DES STATIONS	ELEVATION en mètres au-dessus du niveau de la mer	NOMBRE et NATURE des observations	Auteurs des observations	composition géologique du sol	observations
2° seuil de l'Hôtel de Ville. – Nota : ce point est sensiblement à la même hauteur que la place des casernes	136,15	Nivel.	Service hydraulique	Mol. coq.	
3° sur le pavé de la porte d'entrée de la tour de l'horloge, origine des marches	138,20	Trigon.	E.M.	Mol. coq.	
4° à la fontaine d'Eure, 57 m 13 sous la place des casernes, d'après M. d'Hombres-Firmas	63,50	Bar.	H.F.	Néoc.	
*VALLABRIX. 1° seuil de l'église	145,23	Bar. 3	E.D.	Gault inf.	
2° au-dessus de l'escarpement de la rivière d'Auzon	161,30	Bar.	E.D.	Aptien	
3° au-dessous de cet escarpement, au niveau de la rivière	133,50	Bar.	E.D.	Aptien	
4° à l'origine du Valladas de Vallabrix. Cette hauteur donne le niveau du bois de Varus	219,90	Bar.	E.D.	Tavien	
*VALLIGUIERES, sur la route nationale n° 86, à la borne 336 ; à l'entrée N. du village	120,17	Nivel.	P.C.	Néoc.	
VALONNIERE, commune de Sabran. Sur la lisière occidentale du bois de ce nom	267	Bar.	E.D.	Cal. à hip.	
*VALREAS. 1° à l'auberge	142,77	Bar.	Gasparin	-	V.
2° seuil de l'église	247,80	Bar.	E.D.	-	V.
VALSAUVE, commune de Verfeuil, sommet à 200 m à l'O. de la ferme des *Plaines*, dépendance de ce domaine	250,90	Bar.	E.D.	Aptien	
VARUS (bois de), commune de Vallabrix	219,90	Bar.	E.D.	Néoc.	
*VENEJAN. 1° dans les ruines du château	135,80	Bar.	E.D.	Cal. à hip.	
2° chapelle, sommet du clocheton	148,60	Trigon.	E.M.	Cal. à hip.	
*VERS, seuil de l'église	56,96	Bar. 3	E.D.	Mol. coq.	
VEYRE (la). 1° source de ce ruisseau près la Bruguière	264,60	Bar.	E.D.	Aptien	
2° sur le ponceau de la route d'Uzès, au sud de la Bastide-d'Engras	216,20	Bar.	E.D.	Aptien	
VIC, hameau de la commune de Sainte-Anastasie. Seuil de l'église	128,50	Bar.	E.D.	Mol. coq.	
*VILLENEUVE-lès-AVIGNON. 1° sur le chemin au bord du Rhône, près la tour, 3 m 50 sur les basses eaux	16,50	Bar. 2	H.F.	Néoc.	
2° chapelle de N.D. de Belvezet, ancienne paroisse de Saint-André	70,66	Bar. 2	H.F.	Mol. coq.	
3° dans le fort Saint-André, sur la tour des Masques, pavé de la tour	82,90	Bar.	E.D.	Mol. coq.	
VIONNE, hauteur de cette petite rivière à l'intersection de la route de grande vicinalité N° 6, d'Alais à Bagnols	155,20	Bar.	E.D.	Ucétien	

ARRONDISSEMENT DU VIGAN

LIEUX DES STATIONS	ELEVATION en mètres au-dessus du niveau de la mer	NOMBRE et NATURE des observations	Auteurs des observations	composition géologique du sol	observations
AIGUAL. 1° montagne au N. du Vigan. Sommet, au signal de Cassini	1568	Trigon.	E.M.	Gra. et Sch. tr.	Limite de ces deux terrains
2° sommet dit *la Ferrèze*	1555	Bar. 2	E.D.	Sch. tr.	
3° source de l'Hérault	1413	Bar. 2	E.D.	Gra. et Sch. tr.	Limite de ces deux terrains
4° vallon de l'Hort-de-Dieu ; seuil de la porte de la baraque	1304	Bar.	E.D.	Sch. tr.	
AIRE-de-COSTE. 1° montagne au N. de Valleraugue, seuil de la porte de la baraque	1091	Bar.	E.D.	Sch. tr.	L.
2° sommet au S. de la baraque	1187	Bar.	E.D.	Sch. tr.	L.
*ALZON. 1° seuil de l'église	601	Bar. plus. obs.	E.D.	Trias	
2° point culminant de la côte d'Alzon, au-dessus du tunnel	696	Nivel.	P.C.	Trias	
ANGEAU (pic d'), montagne conique au S.-E. de Montdardier	852	Bar.	E.D.	Oxf. Dol.	L'Etat Major a trouvé 865,40
ARRE (voyez pont d'Arre)		Bar.	E.D.		
AUGLANOU, montagne au S. de Meyrueis	1059,10	Bar.	E.D.	O. inf.	L
*AULAS, seuil du temple	357	Bar.	E.D.	Sch. tr.	
AUMESSAS, (voyez pont d'Aumessas)		Bar.	E.D.		
BARAQUE DE MICHEL, commune de Saint-Sauveur-des-Pourcils. Seuil de la porte	1148	Bar. 2	E.D.	Gra.	
BARTE, montagne au N.-O. de Monoblet	521,70	Bar.	E.D.	Lias dol.	
BANELLES, montagne au N.-E. de Saint-Hippolyte-le-Fort	449	Bar.	E.D.	Oxf.	
*BAUCELS, près Ganges. Seuil de l'église ruinée donnant son nom à la commune	254	Bar.	E.D.	Néoc.	H.
*BEZ, seuil de l'église	311	Bar.	E.D.	Lias	
*BLANDAS. 1° dans le hameau, devant le château	650	Bar.	E.D.	Oxf.	
2° sommet au N.-O. de cette commune, dit le *Serre-du-Peyroou*, au-dessous de Trestaulières	897	Bar.	E.D.	Oxf.	
BOIS-de-PARIS. 1° montagne au N.-O. de Sommières. Point culminant de la montagne, au Castelet	238	Bar.	E.D.	Oxf.	
2° à l'entrée de la grotte	170	Bar.	E.D.	Oxf. 4	
BRION, montagne au N.-E. de Lasalle	1000	Bar.	H.F..	Gra.	
CABANIS, bergerie au-dessus des mines de plomb de Durfort	302,50	Bar.	E.D.	Cal. à gry.	

LIEUX DES STATIONS	ELEVATION en mètres au-dessus du niveau de la mer	NOMBRE et NATURE des observations	Auteurs des observations	composition géologique du sol	observations
*CADIER (la), sur la route nationale, vis-à-vis le village	207	Nivel.	P.C.	Néoc.	
*CAMPESTRE (causse de), seuil de l'église	769	Bar. 2	E.D.	Oxf.	
CAMPRIEUX, commune de Saint-Sauveur-des-Pourcils, au milieu du village	1121	Bar.	E.D.	Lias	
CANTOBRE, hameau de la commune de Nant, seuil de l'église	545	Bar.	E.D.	Ool. inf.	Av.
CAP de COSTE, sur la route départementale n° 24, vis-à-vis l'auberge	1186	Nivel.	P.C.	Gra.	
CAP des MOURESES, point culminant du chemin du Vigan à Mandagout	580	Bar.	E.D.	Cal. trans.	
CAPELLIER (côte du), près Alzon, avant la rectification	820	Nivel.	P.C.	O. inf. Dol.	
*CARNAS, dans le jardin du château	99,50	Bar.	E.D.	Néoc.	
CAUCANAS, village près Montdardier	720,38	Bar.	H.F.	Oxf.	
*CAUSSE BEGON, sommet à l'O. du village, point culminant du Causse	907	Bar.	E.D.	Oxf.	
CAUSSE MEJAN, sommet dit le *Roc-de-l'Hon*, au-dessus de Fraissinet-de-Fourques	1192	Bar.	E.D.	Oxf.	L.
CAVAILLAC, sur la route nationale, devant la maison d'administration des mines de houille	257,75	Nivel.	P.C.	Houil.	
*CEZAS. 1° sur la place du village	628,70	Bar.	E.D.	Lias	
2° sommet au S . du village, dit le *Baguet* ou le roc du Cailla	736	Bar.	E.D.	Lias	
COL de MERCOIRET, point culminant de la route, entre Saint-Martin-de-Corconac et le pont de Vallongue	410,14	Nivel.	P.C.	Sch. tr.	
COL de MERCOU, route de Lasalle à Saint-André-de-Valborgne	567,14	Nivel.	P.C.	Gra.	
COL de LASCLIE, sur la chaîne du Lirou, au-dessus du cabaret	903	Bar.	E.D.	Sch. tr.	
COL SOLIDES, à l'O. de Saint-André-de-Valborgne	1022	Bar.	E.D.	Sch. tr.	L.
*CONQUEYRAC, sommet de la montée de Merle, sur la route nationale n° 99, d'Aix à Montauban	166,27	Nivel.	P.C.	Oxf.	
CRESTAT, auberge sur l'ancienne route du Vigan à l'Espérou	801	Nivel.	P.C.	Gra.	
CROIX de FER, sur la route départementale n° 24	1189	Nivel.	P.C.	Sch. tr.	
COUTACH. 1° montagne au S. de Sauve	477	Bar.	E.D.	Oxf. 4	
2° sommet dit *la Mouette*	427	Bar.	E.D.	Oxf. 4	
3° sommet dit *Serre de Leyris*	409	Bar.	E.D.	Oxf. 4	

LIEUX DES STATIONS	ELEVATION en mètres au-dessus du niveau de la mer	NOMBRE et NATURE des observations	Auteurs des observations	composition géologique du sol	observations
DOURBIES, niveau de la rivière au-dessous du village	859	Bar.	E.D.	Gra.	
DRUS, montagne entre Anduze et Saint-Félix-de-Pallières	385	Bar.	E.D.	O. inf. Dol.	
DURFORT, sommet dit *les Rocs*, au-dessus de Font-del-Vert	276	Bar.	E.D.	Oxf.	
ESPARON (roc d'),à l'O. du Vigan	671	Bar.	E.D.	O. inf. Dol.	
ESPEROU (village de)	1124	Nivel.	P.C.	Sch. tr.	
ESPINASSOUS, hameau de la commune de Lanuéjols, dans la cour du château	877	Bar.	E.D.	O. inf. Dol.	
EXIL (côte de l'), entre Saint-Jean-du-Gard et Saint-Roman	720	Nivel.	P.C.	Sch. tr.	
FONS, ferme de M. de Fenouillet, revers N. de la montagne de l'Aigual, seuil	1129	Bar. plus. obs.	E.D.	Gra.	L.
FONSANCHE (bains de), niveau de la source minérale	114	Bar.	E.D.	Oxf. 1	
*FRAISSINET-de-FOURQUES, au milieu du pont	729	Bar.	E.D.	Sch. tr.	L.
*FRESSAC,. 1° dans les ruines du château	365	Bar.	E.D.	O. inf. Dol.	
2° vallée de Fressac, sous le château, dans le lit du ruisseau de Contrebie	193	Bar.	E.D.	M. sup. L.	
*GAILHAN, (point culminant de la côte de), vis-à-vis la croix	115	Bar.	E.D.	Néoc. 3	
*GANGES, sur la promenade	161	Bar.	E.D.	Néoc.	H.
GARDON d'ANDUZE. 1° source de la branche dite Gardon de Saint-Jean, sous le mas des Crotes	994	Bar.	E.D.	Trias	L.
2° source au N. du Pompidou de la branche dite de Mialet	852	Bar.	E.D.	Trias	L.
GOURGAS, campagne au S. et au pied de la montagne de Saint-Amant, près Saint-Hippolyte-le-Fort	355,35	Bar.	E.D.	Néoc.	
GRENOUILLE (montée de la), point culminant de la route entre Anduze et Durfort, à 3000 m de Tornac	198,47	Nivel.	P.C.	Oxf. 4	
GROTTE d'ANGEAU, à l'entrée	632	Bar.	E.D.	Oxf.	
HORTOUX (pont d'), à 6m 50 au-dessus de l'eau du Crieulon	60	Nivel.	P.C.	Néoc.	
LACAN de l'HOSPITALET. 1° sommet au S. du Causse, près la Bastide	1039	Bar.	E.D.	O. inf.	L.
2° devant l'auberge	1035,35	Bar.	E.D.	-	L.
3° serre de Montgros, point culminant du Causse	1118,50	Bar.	E.D.	Oxf.	L.
4° dans la ferme de Montgros	1039,70	Bar.	E.D.	O. inf. Dol.	L.

LIEUX DES STATIONS	ELEVATION en mètres au-dessus du niveau de la mer	NOMBRE et NATURE des observations	Auteurs des observations	composition géologique du sol	observations
LAFAGE. 1° montagne au N.-O. de Saint-Hippolyte-le-Fort. Sommet formant le point culminant vis-à-vis Saint-Romans	947	Bar.	E.D.	Cal. à gry.	
2° sommet au-dessus de Sounalou	454	Bar.	E.D.	Cal. à gry.	
LAFOUS, source et moulin sur la Vis, entre Vissec et Madières. Niveau de l'écluse	358	Bar.	E.D.	O. inf. Dol	
LAMBRUSQUIERE, près de ce village, à l'exploitation de gypse	426,90	Bar.	E.D.	Trias	
*LANUEJOLS, sur la place, seuil de l'église neuve	902	Bar. plus.	E.D.	O. inf.	
*LASALLE, devant l'hôtel de ville	284	Bar.	E.D.	Gra.	
LATOUR, sur le Causse Noir ; sommet au N. de cette ferme	1004	Bar.	E.D.	Oxf.	
LENGAS, montagne au N.-O. du Vigan	1441	Bar.	E.D.	Gra.	
LESCOUTET, hameau de la commune de Gorniès, sur le pont de la Vis	211	Bar.	E.D.	O. inf.	H
LESTRECHURE	310,50	Bar.	E.D.	Sch. tr.	
LIROU, montagne au N.-O. de Lasalle. 1° sommet dit *Costeplane* ou *Fageas*	1179,50	Bar.	E.D.	Sch. tr.	
2° sommet dit *le Puech*	1179	Bar.	E.D.	Sch. tr.	
3° sommet dit *LAFOSSE*	1117	Bar.	D.F.	Gra.	
LOPGIS DU BOS, sommet au point culminant de la route au N.	328,65	Nivel.	P.C.	Néoc.	H.
LUZETTE, sommet à l'E. de l'Espérou	1380	Nivel.	-	Sch. tr.	Moyenne entre le nivel. Des P. et C. et l'obs. de M. Poullon
MADIERES, hameau de la commune de Rogues, sur le pont situé à 19 m au-dessus des eaux moyennes de la Vis	237	Bar.	E.D.	O. inf.	
MALET, aux fours à chaux, près Valleraugue, dans le lit de l'Hérault	540	Bar.	E.D.	Sch. tr.	
MARJUAC (le), hameau près Lanuéjols	1024,80	Bar.	E.D.	Oxf.	L.
MASSAVAQUE, village près la commune des Rousses	1029	Bar.	E.D.	Gra.	L.
MERDANSON, ruisseau au N. de la Roque	171	Bar.	E.D.	Néoc.	H.
*MEYRUEIS, sur la place	725	Bar.	E.D.	M sup. L.	L.
MONJARDIN. 1° hameau de la commune de Lanuéjols. Sommet dit Montredon	1060	Bar.	E.D.	O. inf.	
2° montagne dite le Cap-du-Devès	1207	Bar.	E.D.	Sch. tr.	
MONTALS, sommet du bois de ce nom, sur la montagne de l'Espérou	1422	Bar.	D.F.	Sch. tr. et Gra.	
*MONTDARDIER, sur la terrasse du château	641	Bar. plus. obs.	E.D.	Trias	
*MONTOULIEU, dans le vallon	177	Bar.	E.D.	Cong. lac.	H.

LIEUX DES STATIONS	ELEVATION en mètres au-dessus du niveau de la mer	NOMBRE et NATURE des observations	Auteurs des observations	composition géologique du sol	observations
*MOLIERES, seuil de l'église	351	Bar.	E.D.	Lias	
*MONOBLET, seuil de l'église	303,90	Bar.	E.D.	Lias	
MOULINE (la), commune de Lanuéjols, sur le pont situé à 9 m 80 au-dessus des basses eaux de Trévézels	740	Bar.	E.D.	Sch. tr.	
*NANT, au milieu de la place du Claux ; socle du piédestal de la statue de Louis XVI	502	Bar.	E.D.	M. sup. Lias	Av.
PALIES. 1° au-milieu du hameau, commune de Monoblet	447	Bar.	E.D.	Sch. tr.	
2° sur le serre des Tuilières, sommet entre Paliès et le mas de Lacan	503	Bar.	E.D.	Trias	
3° montagne au S. de Paliès, dite le Biscar	521	Bar. 2	E.D.	Lias	
PALLIERES, sommet de la grande Pallière, m^{t}	443	Bar.	E.D.	Gra.	
PERJURET, maison située au point culminant de la route de Meyrueis à Florac	1036	Bar.	E.D.	M. sup. Lias	L.
PIE PONCHU, montagne à l'E. de Meyrueis	1113	Bar.	E.D.	O. inf.	L.
PIC des DEUX JUMEAUX, à l'O. de Sumène. Sur le sommet oriental	534	Bar.	E.D.	Oxf.	
*POMPIDOU (village du)	784	Nivel.	P.C.	Sch. tr.	L.
PONT d'ARRE, sur le pont, route du Vigan à Alzon	343,27	Nivel.	P.C.	Trias	
PONT d'AUMESSAS	336,10	Bar.	E.D.	Sch. tr.	
PONT de BRESTALOU	65,47	Nivel.	P.C.	Néoc.	
PONT de CAZALET, sur le ruisseau à l'entrée de la vallée de Fressac	176	Bar.	E.D.	O. inf. Dol	
PONT de COURME, arrondissement de Nimes, près Vic-le-Fesc	46,11	Nivel.	P.C.	Néoc.	
PONT du GRAS, sur le Gardon, près Saint-Martin-de-Corconac	289,85	Nivel.	P.C.	Sch. Tr.	H.
PONT d'HERAULT, route de Ganges au Vigan. Sur le pont situé à 9 m au-dessus des eaux moyennes de l'Hérault	194	Bar.	E.D.	Sch. Tr.	
PONT de MASCLAS ou MASCLAR	172	Nivel.	P.C.	Néoc.	H.
PONT de SAUMANE, sur le pont situé à 9 m 19 au-dessus des eaux du Gardon	317	Nivel.	P.C.	Sch. tr.	
PONT de TARIEU, sur le ruisseau de Rieumassel	116	Nivel.	P.C.	Oxf.	
PONT de VALLONGUE	332	Nivel.	P.C.	Gra.	
PRADINE , commune de Lanuéjols. Seuil de la porte du château	880	Bar.	E.D.	O. inf. Dol	

LIEUX DES STATIONS	ELEVATION en mètres au-dessus du niveau de la mer	NOMBRE et NATURE des observations	Auteurs des observations	composition géologique du sol	observations
PUECH-de-MAR, montagne au S. de Saint-Hippolyte-le-Fort	344	Bar.	E.D.	Néoc. 4	
*QUISSAC, au milieu du pont situé à 7 m 10 sur les eaux du Vidourle	74	Nivel.	P.C.	Néoc.	
REDARES, point culminant de la route de Saint-Hippolyte à Lasalle	387,27	Nivel.	P.C.	Gra.	
*REVENS, seuil de l'église	789	Bar.	E.D.	O. inf. Dol	
ROC-MERIGOU, sur le Causse au S. de Vissec ; pied du roc	785	Bar.	E.D.	Oxf. Dol.	
*ROGUES, seuil de l'église	551	Bar.	E.D.	Oxf.	
ROQUE-FOURCADE, tour ruinée au S. de Saint-Hippolyte-le-Fort	266	Bar.	E.D.	Néoc.	
*ROQUEDUR. 1° sur le roc dit *le Castelas*	616	Bar.	E.D.	Cal. trans.	
2° sur le serre de Lausselette ou Piè-Privat, entre Roquedur et Saint-Bresson	114,80	Bar.	E.D.	Cal. trans.	
ROQUE-d'ALAIS, montagne à l'O. de Saint-Hippolyte-le Fort	517	Bar.	E.D.	Oxf. 4	
*ROUSSES (les), seuil de l'église	744	Bar.	E.D.		L.
SAINT-AMANT (pic de)	539	Bar.	E.D.	Oxf.	
*SAINT-ANDRE-de-VALBORGNE, sur le pont situé à 5 m 20 au-dessus des eaux du Gardon	422,17	Nivel.	P.C.	Sch. tr.	
*SAINT-ANDRE-de-BUEGES. 1° seuil de l'église	160	Bar.	E.D.	O. inf. Dol	H.
2° montagne au-dessus dite Lacan de l'Euzière	265,40	Bar.	E.D.	Oxf.	H.
*SAINT-BAUZILLE-le-PUTOIS, sur la grand'route, vis-à-vis l'auberge de Bonnet	133,35	Nivel.	P.C.	Cong. lac.	H.
*SAINT-BONNET, canton de Lasalle. 1° dans la cour de l'ancien château	336	Bar.	E.D.	Trias	
2° sur le serre de la Boriette, au-dessus des carrières de gypse	417	Bar.	E.D.	Gra.	
*SAINT-BRESSON, seuil de l'église	507,15	Bar.	E.D.	Cal. tr.	
*SAINT-CROIX-de-CADERLE, devant l'église	531	Bar.	E.D.	Trias	
*SAINT-FELIX-des-PALLIERES, sur la terrasse du château	302	Bar.	E.D.	Tri. et cal .à gry.	Sur la limite de ces deux terrains
SAINT-GUIRAL. 1° rocher en pain de sucre à l'O.-N.-O. du Vigan	1380	Bar.	H.F.	Gra.	
2° rocher dit *Peyres-Besses*, au N.-E. du précédent	1416	Bar.	H.F.	Gra.	Moyenne de 2 observ.
*SAINT-HIPPOLYTE-le-FORT, seuil de l'église	176	Bar.	E.D.	Oxf. et Néoc.	A la limite

LIEUX DES STATIONS	ELEVATION en mètres au-dessus du niveau de la mer	NOMBRE et NATURE des observations	Auteurs des observations	composition géologique du sol	observations
*SAINT-JEAN-de-BUEGES, seuil de l'église	164	Bar.	E.D.	M. sup. Lias.	H.
*SAINT-JEAN-de-CRIEULON (voyez Villesèque)					
SAINT-JEAN-de-BRUEL, sur le pont situé à 12 m 30 au-dessus des eaux moyennes de la Dourbie	531	Bar.	E.D.	Sch. tr.	Av.
*SAINT-LAURENT-le-MINIER, place du temple	169	Bar.	E.D.	Sch. tr.	
*SAINT-MARCEL-de-FONT-FOUILLOUSSE	1042	Bar.	H.F.	Sch. tr.	
*SAINT-MARTIAL, seuil de l'église	459,80	Bar.	E.D.	Sch. tr.	
*SAINT-MARTIN-de-CORCONAC, sur la route, vis-à-vis l'église	362,74	Nivel.	P.C.	Sch. tr.	
*SAINT-ROMANS-de-CODIERES. 1° au pied de la tour	646	Bar.	E.D.	Trias	
2° au col de Peyre-Plantade	662	Bar.	E.D.	Gra. et Sch. tr.	A la limite
*SAINT-SAUVEUR-des-POURCILS, aux mines de plomb, quartier de Terre-Rouge	1034	Bar.	E.D.	Trias	
*SAUCKIERES, au milieu du village	750	Bar.	E.D.	Sch. tr.	Av.
SERANNE, montagne au S.-O. de Ganges. 1° point culminant	915	Bar.	E.D.	Coral.	H.
2° à la ferme de l'Euze	443	Bar.	E.D.	Coral. et Oxf.	H. à la limite de ces deux groupes jurassiques
SERAYREDES, commune de Valleraugue, maison située aux eau versantes du bassin des deux mers	1320	Bar.	E.D.	Sch. tr.	C'est le point habité le plus élevé du département du Gard
*SOUDORGUES, seuil du temple	495	Bar.	E.D.	Trias	
SOUNALOU (le Haut), hameau à l'E. de Sumène. Seuil de la maison Villaret	456	Bar.	E.D.	Houiller	
SOUQUET, montagne au S. de Saint-Sauveur-des-Pourcils. Point culminant	1344	Bar.	E.D.	Gra.	
SUMENE. 1° sur le Pont-Neuf	196	Bar.	E.D.	Sch. tr.	
2° sommet à l'O. de la ville, au N.-O. du Puget	501	Bar.	E.D.	Sch. tr.	
3° point culminant de la route du Vigan, dit *la Coste*	350	Bar.	E.D.	Sch. tr.	
TABILLON, montagne entre Fraissinet-de-Fourques et Cabrillac	1381	Bar.	E.D.	Sch. tr.	L.
THAURAC (roc de), entre Ganges et Saint-Bauzille-de-Putois. Point culminant	473	Bar.	E.D.	Oxf. 4	H.
THESSONNE, montagne au S.-O. du Vigan. 1° sommet dit le Serre-de-Falguières	789	Bar.	E.D.	Oxf. 4	
2° rez-de-chaussée du mazet d'Espinassous	409,90	Bar. 2	E.D.	Trias	

LIEUX DES STATIONS	ELEVATION en mètres au-dessus du niveau de la mer	NOMBRE et NATURE des observations	Auteurs des observations	composition géologique du sol	observations
TOUR (montagne du), située à l'extrémité N.-O. du Causse de Blandas	984	Bar.	E.D.	Oxf. 4	Point culminant de l'Oxf. Dans le Gard
*TREVES. 1° sur le pont situé à 10 m sur les eaux de Trévezels	555	Bar.	E.D.	M. sup. L.	
2° roc de Pruniers, au-dessus du village, à l'E.	946	Bar.	E.D.	O. inf. Dol	
TREVEZELS. 1° confluent de ce torrent et de la Dourbie, près Cantobre	441	Bar.	E.D.	O. inf.	Av.
2° sous le pont de Trèves	544	Bar.	E.D.	M. sup. L.	
3° sous le pont de la Mouline	729	Bar.	E.D.	Sch. tr.	
TUDE (la), montagne au S. du Vigan	867	Bar.	E.D.	Oxf. Dol.	
VALCROSE (sommet de la côte de), à l'O. d'Alzon. A la limite du Gard et de l'Aveyron	805,80	Bar.	E.D.	O. inf. Dol	
*VALLERAUGUE, sur le quai situé à 3 m 60 au-dessus des eaux moyennes de l'Hérault	356	Bar.	E.D.	Sch. tr.	
VALMY (la), hameau de la commune de Saint-Martin-de-Corconac. A l'ancienne mine de fer	579	Bar.	E.D.	Sch. tr.	
*VIC-le-FESC	58	Nivel.	P.C.	Néoc. 2	
VIDOURLE, rivière, sa source près Saint-Romans-de-Codières	499	Bar.	E.D.	Trias	
VIDOURLES, hameau dépendant de la commune de Sainte-Croix-de-Caderle	529	Bar.	E.D.	Trias	
*LE VIGAN, sur la place dite le Quai	224	Bar.	E.D.	Cal. trans.	
VILLESEQUE, , hameau de la commune de Saint-Jean-de-Crieulon, à la sortie S., à la borne n° 74	144	Nivel.	P.C.	Néoc.	
VIS, rivière. 1° à son confluent avec l'Hérault	150	Bar.	E.D.	Oxf.	
2° son niveau au moulin de Lafous	358	Bar.	E.D.	O. inf. Dol	
3° son niveau, sous le pont du Rieu, à Alzon	592	Bar.	E.D.	Trias	
VISSEC, sur la place, devant le château	464	Bar. 2	E.D.	Oxf.	